



Art Garfunkel et Paul Simon (2005)

## SIMON & GARFUNKEL AU CENTRE BELL

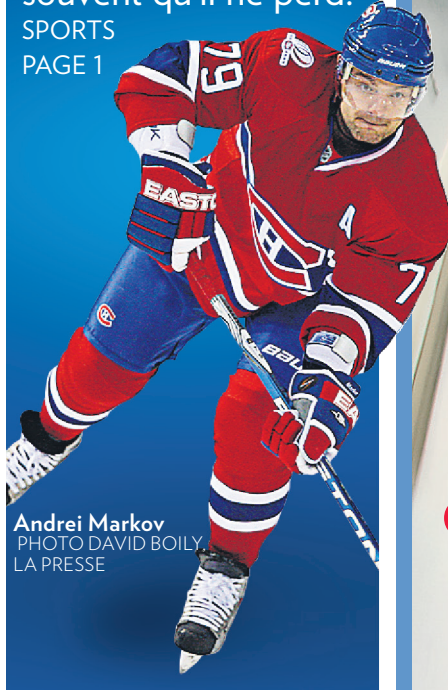
Le célèbre duo aux chansons immortelles se produira à Montréal pour la première fois depuis 43 ans.

ARTS ET SPECTACLES PAGE 1

## QUAND MARKOV DONNE SON 110 %...

...le CH gagne plus souvent qu'il ne perd.

SPORTS  
PAGE 1



Andrei Markov  
PHOTO DAVID BOILY  
LA PRESSE



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

## CITÉ-DE-LA-SANTÉ

# À BOUT DE SOUFFLE

Les urgences de la Cité-de-la-Santé de Laval ont bonne réputation. Mais peut-être plus pour longtemps. Ses unités de débordement accueillent deux fois plus de patients que prévu. Et plus d'une cinquantaine d'ambulances y passent parfois dans une journée. La capacité est de 36. Une situation jugée dangereuse par le chef des urgences. **ARIANE LACOURSIÈRE PAGE A8**

Yves Bolduc

NOTRE ENTREVUE AVEC LE MINISTRE DE LA SANTÉ YVES BOLDUC PAGE A10

« S'il y a quelqu'un qui est confiant, c'est moi. »



## OSCAR ET LA POLITIQUE

Pourquoi *Avatar* a perdu son duel face à *The Hurt Locker*

NATHALIE PETROWSKI  
ARTS ET SPECTACLES  
PAGE 1



Kathryn Bigelow  
PHOTO CHRIS PIZZELLO, AP

## LE CAUCHEMAR CALIFORNIEN

L'État prévoit un déficit de 20 milliards en 2010.

NICOLAS BÉRUBÉ  
LA PRESSE AFFAIRES  
PAGE 1



### ACTUALITÉS

## EXCLUSIF LE NIQAB EN CLASSE AUTRE ÉCOLE, MÊME PERSONNE

Sitôt expulsée du cégep Saint-Laurent, Naema, par qui le débat des accommodements raisonnables s'est rallumé, s'est réinscrite dans un cours de français au Centre d'appui aux communautés immigrantes (CACI). Et suit ses cours avec son niqab.

Retour à la case départ.  
VINCENT MARISSAL PAGE A7

## DES DIZAINES DE MILLIONS POUR LES PRISONS

La nouvelle loi du gouvernement Harper qui met un terme à la multiplication par deux du temps passé en détention avant le prononcé de la sentence aura un prix: 87 millions.

HUGO DE GRANDPRÉ  
PAGE A12

*Les céréales*  
PIERRE FOGLIA PAGE A5

## MEURTRE DANS LE QUARTIER SAINT-HENRI « POURQUOI AUTANT DE COUPS DE COUTEAU? »



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Dany Ouellette, 24 ans, aurait été poignardé à 35 reprises à la sortie d'un bar du quartier Saint-Henri dans la nuit de samedi à dimanche. Son assassin présumé, un adolescent de 16 ans, a été accusé de meurtre prémédité au tribunal de la jeunesse de Montréal. Hier, des gerbes de fleurs ont été accrochées à un lampadaire, sous une affiche montrant une photo de la victime. Retour en arrière.

CATHERINE HANDFIELD ET HUGO MEUNIER PAGES A2 ET A3

*La violence des jeunes* PATRICK LAGACÉ PAGE A3



L-V 6 21924 98765 1

Mon clin d'œil **STÉPHANE LAPORTE**

Pas grave! Je vais me faire 200 000 Oscars virtuels en 3D.  
— James Cameron, réalisateur d'*Avatar*

Venez voir mon blogue! [cyberpresse.ca/laporte](http://cyberpresse.ca/laporte)

HYUNDAI

**PRIX RÉDUITS OU FINANCEMENT À 0%**  
jusqu'à 5 ans!

**BROSSARD HYUNDAI**

[www.brossardhyundai.com](http://www.brossardhyundai.com)

L'ENGAGEMENT AIRPUR  
OBTENEZ UN RABAI ADDITIONNEL JUSQU'À 1 000 \$  
SUR LES PRIX ET FINANCEMENTS DÉJÀ RÉDUITS

lorsque vous offrez en échange votre véhicule 1995 ou plus âgé.  
Cela, en plus de tout incitatif gouvernemental présentement offert.



ACCENT L 3 portes 2010

MAINTIENANT À PARTIR DE 9 999\$

OFFRE À LA LOCATION 159\$

OFFRE À L'ACHAT 177\$



ELANTRA L 2010

MAINTIENANT À PARTIR DE 11 999\$

OFFRE À LA LOCATION 179\$

OFFRE À L'ACHAT 192\$

VÉHICULE LE PLUS ÉCONOMIQUE DE SA CATÉGORIE\*\*

— Prix écoÉNERGIE de Ressources naturelles Canada

PLUS GRAND ESPACE INTÉRIEUR DE SA CATÉGORIE\*\*\*

SONATA GL 2010

MAINTIENANT À PARTIR DE 17 999\$

OFFRE À LA LOCATION 307\$

OFFRE À L'ACHAT 262\$

27 499\$

22 499\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

262\$

## MEURTRE DANS SAINT-HENRI

## « POURQUOI AUTANT DE



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Des fleurs ont été déposées devant le lieu du meurtre.

## SOMMAIRE

Amusez-vous!	ARTS 5	Horaire télévision	ARTS 4
Astrologie du jour	AFFAIRES 13	Loteries	A 4
Bourses	AFFAIRES 10 et 11	Monde	A 14 et 15
Décès	AFFAIRES 13 et 14	Petites annonces	AFFAIRES 4 et 12
Forum	A 16 et 17	Sudoku	AFFAIRES 4

## Météo

Ensoleillé avec vents légers, maximum 3, minimum -6. AFFAIRES 12

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

[nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

[commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

## Le jeune accusé pourrait être jugé comme un adulte

CATHERINE HANDFIELD

L'adolescent de 16 ans accusé d'avoir poignardé à mort un homme dans la nuit de samedi à dimanche devant un bar du quartier Saint-Henri pourrait être jugé comme un adulte.

C'est ce qu'a indiqué hier la procureure de la Couronne au dossier, Anne-Andrée Charette.

« On se réserve le droit, quand on aura l'ensemble des circonstances en main, de demander à ce qu'il soit assujéti à une peine pour adultes », a-t-elle déclaré au sujet de l'accusé.

M<sup>e</sup> Charette a souligné la gravité de l'accusation qui pèse sur le jeune homme. L'adolescent, qui aura 17 ans dans deux mois, fait face à un chef de meurtre prémédité, le plus lourd du Code criminel.

Dans le box des accusés, le jeune homme est resté calme pendant sa brève comparution devant le tribunal de la jeunesse. Sa mère, qui habite avec lui à Saint-Henri, a assisté à l'audience. La femme serait fortement secouée par les événements.

Selon nos sources, son fils fréquentait une école secondaire et n'avait aucun antécédent judiciaire. Il n'était pas connu des services policiers non plus.

L'accusé sera de retour devant le juge lundi prochain pour la communication de la preuve.

## Trente-cinq coups de couteau

La sauvage agression est survenue vers 3h25 devant le bar sportif Le Black Jack, rue Notre-Dame Ouest. Un simple conflit survenu à l'intérieur de l'établissement serait à l'origine du crime, selon le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Peu avant 3h, les deux hommes s'étaient bagarrés à l'inté-

rieur du bar. Une histoire liée à une femme pourrait être à l'origine de la dispute, selon la famille de la victime (voir autre texte). L'accusé et la victime, qui se connaissaient, étaient vraisemblablement en état d'ébriété le soir du drame.

À la suite de la querelle, l'adolescent de 16 ans a été

time, lui assenant plusieurs coups de pied.

Dany Ouellette se trouvait dans un état critique à l'arrivée des secours. Il a succombé à ses blessures peu après son admission à l'hôpital.

La police de Montréal a rapidement interpellé trois suspects près de la scène du

**L'accusé fréquentait une école secondaire et n'avait aucun antécédent judiciaire. Il n'était pas connu des services policiers non plus.**

expulsé du bar. Au lieu de retourner sagement à la maison, il est allé chercher une demi-douzaine d'amis pour attendre Dany Ouellette devant le bar.

Lorsque ce dernier est sorti, son présumé assaillant, visiblement enragé, lui aurait donné 35 coups de couteau au thorax. Pendant ce temps, les autres membres du groupe se seraient acharnés sur la vic-

crime, dont l'accusé. L'arme blanche qui aurait été utilisée a été trouvée devant le bar.

Les enquêteurs de la Section des crimes majeurs du SPVM ont longuement interrogé les trois hommes. Les deux autres individus, âgés de 26 et 28 ans, ont été relâchés. Des accusations pourraient être portées contre le plus vieux, a indiqué Daniel Lacoursière, porte-parole du SPVM.



La victime, Dany Ouellette, 24 ans.

Collection  
Luxury Light™CHÂTEAU D'IVOIRE  
JOAILLIERS

2020 Rue de la Montagne (514) 845-4651 www.chateaudivoire.com

# COUPS DE COUTEAU?»

Un homme de 24 ans, Dany Ouellette, poignardé de 35 coups de couteau. Un accusé âgé de 16 ans. Le meurtre survenu devant le bar Le Black Jack, dans Saint-Henri, dans la nuit de samedi à dimanche, suscite émoi, tristesse et bien des questionnements.

HUGO MEUNIER

«Si j'avais le jeune (accusé) devant moi, j'aurais une seule question pour lui: pourquoi autant de coups de couteau? Pourquoi?»

Nancy Émond est atterrée. La voix étouffée par les sanglots, elle a du mal à exprimer les émotions qui l'habitent au lendemain du meurtre sauvage de son neveu, survenu dans la nuit de samedi à dimanche.

Dany Ouellette, 24 ans, aurait été poignardé à 35 reprises à la sortie d'un bar du quartier Saint-Henri. Son assassin présumé, un adolescent de 16 ans, a été accusé hier de meurtre prémédité au tribunal de la jeunesse de Montréal.

Des traces de sang séché sont encore visibles sur le trottoir devant le bar Le Black Jack, rue Notre-Dame. Des gerbes de fleurs ont été accrochées à un lampadaire, sous une affiche montrant une photo de la jeune victime, tout sourire. Un crayon feutre attaché à une ficelle pend dans le vide. Plusieurs personnes, surtout des proches, s'en sont servis pour rendre hommage au dis-

paru. «Salut, mon homme, repose en paix», «Tu n'es pas seul... Ton fils est avec toi», peut-on notamment lire. Dany Ouellette avait perdu un enfant, mort à la naissance l'an dernier, souligne sa tante Nancy Émond.

À son tour, le jeune homme a abruptement perdu une vie qui commençait à peine à lui sourire. Ce «p'tit tough» de Saint-Henri avait récemment

«Que faisaient des adolescents dans un bar et pourquoi les employés ou le portier de l'établissement n'ont-ils rien fait pour empêcher ce crime?»

surmonté des problèmes d'alcool et reprenait tranquillement sa vie en main, raconte Nancy Émond. «C'est un bon petit gars, sa mère était tout pour lui. Il ne méritait pas un tel sort, c'est gratuit. Je suis sans mots», laisse-t-elle tomber. «C'est un jeune homme respectueux, ponctuel et très bon travaillant», énumère de son côté le patron d'un garage de Verdun, qui avait embauché le jeune homme en décembre.

Selon Nancy Émond, les parents de Dany Ouellette sont en état de choc, à commencer par la mère, qui travaille dans un supermarché situé à un jet de pierre des lieux du drame.

La famille tente de démêler ce qui s'est passé ce soir-là à l'intérieur du bar Le Black Jack, voisin d'un bar d'effeuilleuses. La tante de Dany Ouellette croit qu'une dispute au sujet d'une fille pourrait expliquer le drame. La victime, habitué de l'endroit, se rendait souvent au bar pour y rencontrer une employée qui l'intéressait, explique M<sup>me</sup> Émond.

Son neveu connaissait son présumé meurtrier et deux des agresseurs, puisqu'il partageait vraisemblablement

une table avec eux ce soir-là, ajoute-t-elle.

Pour l'heure, la famille de Dany Ouellette, tiraillée entre la colère et le chagrin, exige des réponses. «Que faisaient des adolescents dans un bar et pourquoi les employés ou le portier de l'établissement n'ont-ils rien fait pour empêcher ce crime?» peste Nancy Émond.

Joint par *La Presse*, le propriétaire du bar, Peter Sergakis, également président

de l'Union des tenanciers de bars du Québec, a préféré ne pas commenter le drame pour ne pas nuire à l'enquête policière en cours.

Les bureaux de Placements Sergakis se trouvent juste à côté du Black Jack et du bar d'effeuilleuses, deux établissements qui lui appartiennent.

La Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec avait suspendu le permis du bar durant deux jours en 2005, à cause, notamment, de la présence d'une personne mineure en 2002.

À l'intérieur du bar, vers midi hier, il n'y avait qu'une poignée de clients assis devant les appareils de loterie vidéo. Le barman sirotait un café au bar. «Je ne peux pas parler», a-t-elle coupé. Dans la rue, deux employées de Placements Sergakis ont avoué être secouées par la brutalité du crime. «Il y a rarement des chicanes, parfois des petites bagarres, mais pas au point de s'entretenir», a résumé l'une d'elles.

Placardée dans la porte d'entrée, une affiche prévient les clients que des caméras de surveillance sont installées «pour votre protection».

L'une de ces caméras, perchée sur la façade des bureaux de Placements Sergakis, est d'ailleurs braquée sur le trottoir où s'est joué le drame. La police n'a pu confirmer si des bandes de l'attaque avaient été saisies.

## LES JEUNES ET LE CRIME

**De 40 à 60 homicides** par année sont commis par des jeunes au Canada

**De 3 à 6 homicides** par année sont commis par des adolescents au Québec

**15%** des homicides sont commis par des jeunes au Canada

**44%** des homicides commis par des jeunes sont perpétrés à l'aide d'un couteau

**52%** des homicides commis par des jeunes mettent en cause plusieurs agresseurs

**22%** des jeunes meurtriers canadiens sont liés à un gang

Source: Statistique Canada



C'est devant le bar Le Black Jack que Dany Ouellette a été assassiné, dans la nuit de samedi à dimanche.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

## La tragédie de notre époque



PATRICK LAGACÉ  
CHRONIQUE

C'est le détail marquant de ce fait divers. L'âge de l'accusé. Seize ans. Peut-être plus que le nombre de coups de couteau (une trentaine) que l'adolescent est accusé d'avoir assésés à sa victime, Dany Ouellette, 24 ans.

Les jeunes et le crime: de tout temps, c'est un cocktail qui a fait peur aux gens. Les jeunes violents: voilà un problème contemporain. Tenez, l'extrait d'un éditorial sur la question: «La tragédie de notre époque, c'est la violence des jeunes!»

C'était écrit dans un journal torontois. En 1937!

C'est le psychiatre Louis Morissette qui m'a sorti cette citation, pour illustrer à quel point le «problème» de la violence des jeunes est à l'ordre du jour, depuis des décennies. Sauf que ce n'est pas vrai, dit-il. Les adolescents, au Canada et au Québec, ne tuent pas plus que les autres groupes d'âge. Ils ne tuent pas plus qu'avant.

«Un meurtre commis par un adolescent, c'est toujours spectaculaire, dit-il. Mais les jeunes, bon an, mal an, sont impliqués dans de trois à six meurtres par année au Québec; entre 40 et 60 par année au Canada. C'est constant. Il n'y a pas de hausse. Il n'y a pas de tendance.»

(Avant d'aller plus loin: oui, il s'agit bien du D<sup>r</sup> Morissette qui s'est mis dans l'embarras en témoignant comme expert pour la défense de Francis Proulx, il y a un an. En faisant des recherches pour ce papier, on me l'a quand même cité comme étant LA référence québécoise en matière de statistiques sur les adolescents tueurs.)

**Les adolescents, au Canada et au Québec, ne tuent pas plus que les autres groupes d'âge. Ils ne tuent pas plus qu'avant.**

Le meurtre commis par un adolescent se divise en deux grandes catégories, note le psychiatre. Les gens commis dans la foulée d'un épisode attribuable à une maladie mentale. Autour de 5% des meurtres commis par un jeune, 10% au gros maximum. Et les autres circons-

tances, qui se répartissent également en deux catégories: le meurtre de relation spécifique (frère, petite amie, père, etc.) et le meurtre commis dans le cadre d'un autre délit (vol, viol, etc.).

«Pour les jeunes, comme pour le reste des crimes, il y a eu une hausse marquée de 1955 à 1995, dit le psychiatre.

Mais depuis, la criminalité est en baisse. Ce qui change, c'est la perception. Les gens ont l'impression qu'il y a plus de criminalité dans la société.»

Le meurtre de Dany Ouellette est une tragédie qui aurait sans doute fait les manchettes même si son agresseur présumé était un adulte. Mais

parce que c'est un jeune de 16 ans qui est accusé de l'avoir tué, l'affaire trouve beaucoup plus d'écho, croit Louis Morissette.

«Ça frappe l'imaginaire, c'est plus médiatisé», me dit-il en me citant un autre article de journal qui déplore la violence des jeunes, dans le cas d'une jeune Française accusée d'avoir tué une femme en... 1880.

Au bar où Dany Ouellette et son agresseur présumé se seraient battus, hier, rien à signaler. Peu de clients, peu bavards. Un bar de quartier comme un autre, avec son décor brun et ses terminaux de loterie vidéo. Ce bar-là est flanqué d'un autre, où des danseuses exotiques offrent des performances. Pas de spectacles, hier, en début de soirée.

Dehors, sur un poteau, quel-qu'un avait attaché un bouquet de fleurs, entre le bar et le parking où Dany Ouellette a été poignardé.

## ACTUALITÉS

## ASSURANCE MÉDICAMENTS

## Fraude et irrégularités coûtent cher

EXCLUSIF

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Québec a payé plus de 125 millions de dollars en médicaments à des fraudeurs et à des personnes qui se sont inscrits par erreur au régime d'assurance public au cours des 10 dernières années. Et il a du mal à récupérer son argent.

L'an dernier seulement, les sommes dues pour « l'utilisation sans droit » de l'assurance médicaments se sont élevées à 18,8 millions de dollars, selon les données de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) qu'a obtenues *La Presse* en vertu de la loi sur l'accès à l'information.

Toujours en 2008-2009, la Régie a récupéré un peu moins de 8,3 millions de dollars, ce qui représente 44 % des sommes dues au cours de l'année. Notons que les fonds récupérés durant une année incluent des sommes qui avaient été facturées au cours des années précédentes.

Le portrait est un peu moins sombre pour 2007-2008. Quelque 10,7 millions en médicaments ont été payés à des personnes non admissibles au régime public, alors que 7,3 millions (69 %) ont été retrouvés.

L'État a déboursé un record de 22,7 millions de dollars en

2002-2003 pour couvrir les coûts de médicaments consommés par des fraudeurs ou des personnes inscrites par erreur au régime public. Québec a recouvré 11,6 millions cette année-là (51 %).

Depuis 10 ans, les fraudes et les irrégularités à l'assurance médicaments ont coûté 125,3 millions de dollars à la RAMQ. C'est à peu près le budget annuel du ministère des Relations internationales. Un peu plus de 72 millions ont été récupérés au fil des ans, ce qui représente 58 % des sommes dues.

Bien entendu, les données de la RAMQ ne font état que des fraudes et des irrégularités qu'elle est parvenue à mettre au jour.

« Comme n'importe quelle organisation publique ou entreprise privée, il y a des dettes à la suite de fraudes ou d'irrégularités. Je n'en connais pas beaucoup qui sont capables de tout récupérer. Mais on fait le maximum pour récupérer le plus possible », a affirmé le porte-parole de la RAMQ, Marc Lortie.

La RAMQ conclut parfois une entente avec les fautifs pour leur permettre de payer la facture en quelques mois ou en quelques années. Elle efface l'ardoise dans des « cas pathétiques », « des gens démunis qui ne sont pas capables d'arriver », a indiqué M. Lortie.

En vertu de la loi, tout Québécois doit être couvert en tout temps par un régime d'assurance médicaments. Si une personne est admissible à un régime privé, par son employeur ou son association professionnelle, elle a l'obligation d'y adhérer, d'inscrire également son conjoint et ses enfants si elle en a. Autrement, elle doit souscrire au régime public d'assurance médicaments, créé en 1997.

Les fraudeurs utilisent toutes sortes de stratagèmes pour tromper l'État et échapper à leurs

obligations légales. Des couples font croire à Québec qu'ils ne sont que des colocataires. Par exemple, l'homme s'inscrit au régime privé offert par son employeur, mais il omet sciemment de couvrir sa conjointe, qui s'inscrit au régime public. Le but est d'éviter de payer pour une couverture familiale. Les primes du régime public sont généralement moins chères que celles de l'assurance privée. Autre exemple: des membres d'une asso-

ciation professionnelle qui offre un régime collectif n'y adhèrent pas sciemment et s'inscrivent à l'assurance publique. En 2004, le vérificateur général avait dénoncé « plusieurs lacunes » dans le contrôle de l'admissibilité au régime public. Il avait révélé que 43 % des jeunes de 18 à 25 ans qui étaient inscrits à titre d'étudiants à l'assurance médicaments en 2002 n'étaient pas aux études. Ces 28 420 jeunes adultes ont pu bénéficier de la pleine gratuité des médicaments alors qu'ils n'y avaient

affirmé M. Lortie. Treize ans après la création du régime, des Québécois ne connaissent en effet toujours pas les règles entourant l'assurance médicaments. Certains s'inscrivent donc au régime public alors qu'ils devraient souscrire à un régime privé offert par leur employeur ou leur association professionnelle. Selon le rapport du vérificateur général, la RAMQ estimait que plus de 500 000 dossiers par an comportent un « risque d'inexactitude ». « On prend différents moyens, comme des campagnes publicitaires, pour informer le mieux possible les gens », a affirmé M. Lortie.

Le coût de l'assurance médicaments a atteint 3,7 milliards de dollars l'an dernier. C'est trois fois plus qu'au moment de la création du régime, en 1997. Les contributions des personnes assurées (prime, franchise et coassurance) ont atteint 1,4 milliard en 2008-2009. L'État acquitte le reste de la facture. Environ 3,2 millions de Québécois sont inscrits au régime public d'assurance médicaments. Un million de personnes bénéficient de la gratuité des médicaments, comme les assistés sociaux et les personnes âgées de 65 ans et plus qui reçoivent au moins 94 % du supplément de revenu garanti.

**Depuis 10 ans, les fraudes et les irrégularités à l'assurance médicaments ont coûté 125,3 millions de dollars à la RAMQ. C'est à peu près le budget annuel du ministère des Relations internationales.**

pas droit. Le phénomène existe toujours même si la Régie n'en connaît pas l'ampleur exacte, a dit Marc Lortie. Le vérificateur avait ajouté dans son rapport que 500 professionnels de la santé adhéraient au régime public alors qu'ils ne pouvaient jouir de cet avantage en vertu de la loi.

« Il y en a qui s'essaient, oui, mais il y a aussi des cas où ce n'est pas de la mauvaise foi. C'est plutôt de l'ignorance », a

# ÇA ROULE EN 2010

## Le choix logique

La gamme Subaru 2010 ne cesse de remporter des honneurs.

Meilleur choix sécurité<sup>1</sup>  
INSURANCE INSTITUTE  
FOR HIGHWAY SAFETY

★★★★★  
NHTSA  
www.nhtsa.gov  
Cote de résistance aux impacts 5 étoiles<sup>††</sup>

2010  
PRIX VALEURS RÉSIDUELLES  
alg  
GAGNANTS DU PRIX ALG<sup>‡</sup>

À la location  
0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

km alloués: 24 000 km  
km excédentaires: 0,10 \$/km

### FORESTER 2.5X 2010

Location à partir de

359 \$\*

par mois/48 mois  
Taxes en sus



À la location :

• Comptant exigé : 857,85 \$ (taxes en sus) ou échange équivalent

• Montant total exigé avant le début de location : 1 390,44 \$ (taxes incluses)

Ou à l'achat au comptant à partir de

25 995 \$<sup>o</sup>

Taxes, transport et préparation en sus

### IMPENZA 2.5i 4 portes 2010

Location à partir de

239 \$\*\*

par mois/48 mois  
Taxes en sus



À la location :

• Comptant exigé : 2 189,38 \$ (taxes en sus) ou échange équivalent

• Montant total exigé avant le début de location : 2 757,96 \$ (taxes incluses)

Ou à l'achat au comptant à partir de

20 995 \$<sup>o</sup>

Taxes, transport et préparation en sus

Aussi disponible : IMPENZA 2.5i 5 portes 2010

## Japonais et plus encore !

- Système de traction intégrale symétrique à prise constante Subaru
- Moteur BOXER SUBARU de haute performance
- Système de contrôle de la dynamique du véhicule
- Nombreuses caractéristiques de sécurité

ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES SUBARU DU QUÉBEC | www.quebec.concessionsubaru.ca

CONCEPT AUTOMOBILES  
GRANBY

SUBARU DE LAVAL  
ADM AUTOMOBILES

SUBARU SAINT-HYACINTHE  
SAINT-HYACINTHE

CARREFOUR SUBARU AUTO  
SAINTE-ROSE, LAVAL

JOHN SCOTTI SUBARU  
ANJOU

SUBARU BROSSARD  
BROSSARD

SUBARU REPENTIGNY  
REPENTIGNY

JOLIETTE SUBARU  
JOLIETTE

SUBARU AUTO CENTRE  
MONTRÉAL

SUBARU SAINTE-AGATHE  
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

SUBARU DES SOURCES  
DOLLARD-DES-ORMEAUX

LACHUTE SUBARU  
BROWNSBURG

Traction intégrale



SUBARU

\* Pour le modèle Forester 2.5X 2010 (AJ1X0), 5 vitesses, transmission manuelle. \*\* Pour le modèle Impenza 2.5i 4 portes 2010 (AF1BP), 5 vitesses, transmission manuelle. À la location, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. <sup>o</sup> Prix de détail suggéré du fabricant. Les frais de transport et de préparation (1 525,00 \$), d'inspection, d'immatriculation, d'assurance, de consultation du RDPRM et du concessionnaire ainsi que les taxes sont en sus. <sup>†</sup> Mention « Meilleur choix sécurité » pour tous les modèles 2010, à l'exception de l'Impenza WRX STI. Une cote « Bonne » constitue la meilleure cote possible à l'essai de résistance de toit (test de capotage) ainsi que dans les essais de collision frontale déportée à 40 m/h (64 km/h), de collision latérale à 31 m/h (49,8 km/h) et de collision arrière à 20 m/h (32 km/h) réalisés par l'Institut des assureurs américains (IIHS) (www.iihs.org). Un véhicule doit avoir obtenu la cote « Bonne » aux quatre essais de collision et doit offrir un programme de stabilité électronique (ESC) (Contrôle de la dynamique du véhicule) pour mériter la distinction « Meilleur choix sécurité ». <sup>††</sup> Les cotes de sécurité du gouvernement américain font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (www.safercar.gov). Une cote cinq étoiles représente la cote la plus élevée du gouvernement pour a) les sièges du conducteur et du passager avant dans les essais de collision frontale, et b) les sièges avant et arrière dans les essais de collision latérale. <sup>‡</sup> Prix valeurs résiduelles 2010 ALG Canada pour la gamme Subaru : première position au classement général, catégorie marque grand public. Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindres. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. Pour plus d'information sur toutes ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photos à titre indicatif seulement. Offres valables jusqu'au 31 mars 2010.

## COLS BLEUS

# De nouveaux moyens de pression

MARTIN CROTEAU

Leurs 40 jours de grèves tourmentées à peine terminés, les cols bleus de Montréal reprennent les moyens de pression. À compter de la semaine prochaine, les 5500 employés manuels de la Ville vont refuser de faire des heures supplémentaires et de remplacer des contremaitres.

Le Syndicat des cols bleus regroupés souhaite ainsi maintenir la pression sur l'administration municipale après le débrayage de plus d'un mois, qui a touché tour à tour chaque arrondissement.

Dès le 18 mars, les cols bleus refuseront de travailler au-delà des heures régulières. Ils promettent en revanche de suspendre ce moyen de pression en cas de bris de conduite d'eau important ou de tempête de neige majeure.

« Le Syndicat assurera en temps supplémentaire, et ce, uniquement après avoir utilisé l'ensemble des effectifs cédulés en temps régulier, les services essentiels pour que la santé ou la sécurité de la population ne soit pas mise en danger », peut-on lire dans l'avis de grève envoyé à la Ville.

Les deux parties doivent se rencontrer aujourd'hui devant le conciliateur nommé par Québec. Les cols bleus sont sans contrat de travail depuis deux ans et demi. Les négociations avec la Ville achoppent sur plusieurs points, notamment les augmentations de salaire et le plancher d'emplois. Le syndicat veut réduire le recours aux entreprises privées pour assurer les services municipaux.

Résultats des tirages du  
2010-03-08

Quotidienne	Triplex
3 946	11 17
4 7368	24 28 38

Banco 03 04 05 10 11  
13 15 18 19 23  
24 25 27 35 38  
46 48 50 61 63

Astro

Jour - Mois - Année - Signe  
25 NOVEMBRE 24 BALANCE

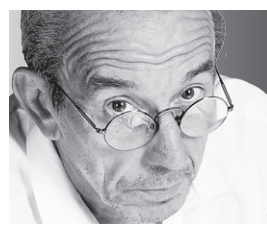
Extra 7687939

Mise OJEU

PARIEZ SUR LE SOCCER!  
DEMANDEZ LE PROGRAMME 4.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

# Les céréales



**PIERRE  
FOGLIA**  
CHRONIQUE

Qu'est-ce que tu veux de plus? m'a demandé ma fiancée.

Quelle chose qui me nourrit, bébé, quelque chose que je n'aime pas forcément, même quelque chose d'insupportable comme *Crash* – celui de David Cronenberg –, quelque chose qui vient me chercher, qui va vivre un moment dans mes tripes, quelque chose d'envahissant.

Je suis tanné des bonnes petites histoires bien racontées, *Slumdog Millionaire*, *Million Dollar Baby*, *Schindler's List*, *Forrest Gump*, *Titanic*, *Rain Man*, ces bonnes petites histoires – toutes oscarisées – qui sont devenues la mesure de... j'allais dire de l'art, mais c'est tout le contraire, la mesure du consensus, de la satiété, du regardable, du supportable, de la digestion, du ronron-

nement, de l'agrément, de l'attendu, du recevable, du samedi soir quand t'as fini la grille des mordus.

As-tu loué un film, chérie? Ouais, j'ai loué *Le démineur* (*The Hurt Locker*).

À Cowansville? (Les films qu'elle loue à Cowansville sont un peu moins mauvais.)

Non, je l'ai loué au dépanneur à Bedford...

Quand un film commence par ces mots-là: dépanneur et Bedford, c'est bien rare que je le finisse. J'ai pourtant fini *Le démineur*, qui devait gagner l'Oscar du meilleur film le lendemain. Je ne me suis pas ennuyé. À peine. C'est bien fait. Bien joué. Un film de guerre comme j'en ai vu 43 236, mais attention... réalisé par une femme. Nous l'ont-ils assez répété: réalisé par une femme.

Pis? Ce n'est pas un film de guerre, c'est un film d'explosifs. Quand une femme referra *Apocalypse Now*, on pourra parler d'une femme qui a fait un film de guerre.

*Le démineur* est l'histoire d'un type, par ailleurs sympathique, pas trop macho, qui s'emmerde gentiment dans la vie sans le danger et les montées d'adrénaline que lui apporte sa spécialité: le désamorçage des bombes.

Je ne regrette pas de l'avoir regardé jusqu'à la fin parce qu'il y a une scène formidable dans ce film, une seule, qui dure moins de 20 secondes, et elle est vers la fin. Le héros est en permission chez lui. Il va faire des courses avec sa femme et son bébé dans un immense supermarché et, à un moment donné, il se retrouve seul dans l'allée des céréales qui doit bien faire un demi-kilomètre de long. La caméra aligne (un travelling?) les boîtes de céréales sur leurs étagères et, pendant 20 secondes – c'est voulu, bien sûr –, tu as très envie, toi aussi, d'aller désamorcer des trucs pour échapper aux céréales, aux courses du samedi, à la bonne femme, au petit, à la grille des mordus, au dîner chez belle-maman le lendemain et au lundi qui recommence le surlendemain.

Pour dire vrai, cette enfilade de boîtes de céréales ne m'a pas

donné envie d'aller déminer quoi que ce soit, ni de faire du bungee, ni de descendre le Grand Canyon en chaloupe. Par un effet de mon esprit pervers, j'ai substitué aux boîtes de céréales des boîtes de DVD, *Slumdog Millionaire*, *Million Dollar Baby*, *Schindler's List*, *Forrest Gump*, *Titanic*, *Rain Man*, *Le démineur*.

LE SECOND DEGRÉ — Je suis finalement plutôt content que l'Oscar soit allé à *Démineur*. Plutôt qu'à *Avatar*, que je n'ai pas besoin de voir pour savoir que c'est une pure niaiserie technologique. Ou pire, plutôt qu'à *Inglourious Basterds* que j'ai détesté.

Problème numéro un, mon problème: les gens dont je suis habituellement proche culturellement ont a-do-ré *Inglourious Basterds*. À l'inverse, les gens avec lesquels je ne partage rien ont détesté. C'est très embêtant. Plus troublant encore, ces gens avec lesquels j'aimerais ne rien partager ont détesté *Inglourious Basterds* pour les mêmes raisons que moi: l'in-vraisemblance, le mélange des genres, l'humour cartoon-nesque de la chose.

Problème numéro deux, votre problème: ce fameux deuxième degré qui ferait d'*Inglourious Basterds* un monument de l'autodérision, ce fameux second degré auquel je n'ai, de

toute évidence, pas accès. Je crois savoir pourquoi. Je l'ai même dessiné. Reportez-vous au graphique ci-dessous. La ligne du milieu, la ligne pleine de mon graphique marquée MDO, pour «moyenne des ours», est la ligne des œuvres consensuelles et digestives. Si j'ai bien compris, votre fameux second degré se trouve un tout petit peu au-dessus (la ligne pointillée); un second degré presque couché sur le premier, par commodité, pour ne pas troubler le consensus des ours qui s'y trompera, je veux dire pour qui cela ne change rien qu'il y ait un second degré ou pas, il s'en tient toujours au premier. Il n'y a que la critique pour se détacher de ce minuscule promontoire qui lui permet de s'élever au-dessus des ours.

Il vous surprendra que je situe mon deuxième degré sous la ligne médiane (l'autre ligne pointillée), parce que dans mon esprit, s'il est un deuxième degré, disons une seconde lecture, elle ne peut être que souterraine. Elle n'éclaire pas l'œuvre. Elle en est l'ombre. Bref, on ne parle pas de la même chose. Sous *Inglourious Basterds*, il n'y a rien. Au-dessus je ne sais pas, je ne suis pas allé voir.



## LE PRINTEMPS, C'EST MAINTENANT



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Le mercure est monté à un peu plus de 10 °C hier dans la région de Montréal, un temps environ 7 degrés plus chaud que la normale. Ce printemps hâtif amène les golfeurs à utiliser leurs bâtons pour la première fois de l'année au Club de golf international 2000, à Saint-Bernard-de-Lacolle. Les restaurateurs avec une terrasse, les acériculteurs et les propriétaires de spa à l'extérieur font aussi des affaires d'or. Surtout que ce temps doux demeurera sur la métropole encore plusieurs jours. Ci-dessus, Sophie Bourbeau, de Candiac, se détend au spa Mont-Saint-Hilaire. **Voyez notre reportage vidéo sur [www.cyberpresse.ca/video](http://www.cyberpresse.ca/video).**

## Un bateau avec une Montréalaise à son bord disparaît au Chili

LA PRESSE CANADIENNE

Les autorités des pays sud-américains recherchent un bateau comptant au moins une Canadienne à son bord, qui n'a pas donné de nouvelles depuis qu'un séisme a frappé le Chili, il y a plus d'une semaine.

Le Montréalais Martin Neufeld tente d'obtenir de renseignements sur le sort de sa femme, Josée Chabot, qui naviguait à bord du SS *Columbia* depuis janvier.

Le bateau d'une longueur de 13 mètres a quitté Salinas, en Équateur, le 16 janvier et

devait arriver à Coquimbo, au Chili, fin février.

M. Neufeld espère que le *Columbia* n'a subi qu'une panne d'essence. Mais il craint que le bateau n'ait été submergé par de fortes vagues dues au tsunami qui a suivi le séisme ou ait été attaqué par des pirates.

## AU CŒUR DU VIEUX-QUÉBEC



**Forfait Vieux-Québec**

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- Petit déjeuner américain
- Accès à la piscine intérieure / au sauna / au club de santé
- Frais de service

À partir de **149\$**  
PAR CHAMBRE, PAR NUIT, TAXES EN SUS  
VALIDE JUSQU'AU 9 MARS 2010

**Chambre seulement**

À partir de **129\$**  
PAR CHAMBRE, PAR NUIT, TAXES EN SUS  
VALIDE JUSQU'AU 9 MARS 2010



Nos 16 forfaits sont disponibles en certificats-cadeaux

44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8 • [www.manoir-victoria.com](http://www.manoir-victoria.com) • 1 800 463-6283



## LE PLAISIR N'ATTEND PAS.

### L'ÉVÉNEMENT BMW DE MARS

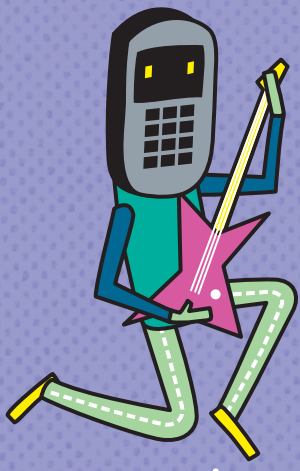
Transmission automatique gratuite  
**valeur de 1 600\$\***  
Offre d'une durée limitée

OFFRE À LA LOCATION		MENSUALITÉS		COMPTANT	OFFRE À L'ACHAT	
<b>323i</b> 2010	<b>323\$</b> /mois pendant 48 mois	<b>1,9%**</b> Taux de location	<b>323\$</b>	<b>3725\$</b>	<b>1,9%*</b> Nouveau taux de financement pendant 60 mois	<b>4 ans / 80 000 km</b> programme d'entretien sans frais
			<b>369\$</b>	<b>1500\$</b>		
			<b>399\$</b>	<b>0\$</b>		

**Montréal BMW Canbec** 4090, rue Jean-Talon Ouest, 514.731.7871 [bmwcanbec.com](http://bmwcanbec.com)  
**Laval BMW Laval** 2450, boul. Chomedey, 450.682.1212 514.990.2269 [bmwval.com](http://bmwval.com)  
**Blainville Hamel BMW** 620, boul. de la Seigneurie Ouest, 450.437.5050 [hamelbmw.com](http://hamelbmw.com)

**Rive-Sud Park Avenue BMW** 8400, boul. Taschereau Ouest, 450.445.4555 514.875.4415 [parkavenuebmw.com](http://parkavenuebmw.com)  
**Rive-Sud BMW Sainte-Julie** 1633, boul. Armand-Frappier, 450.922.1633 514.875.4400 [bmwsaintejulie.com](http://bmwsaintejulie.com)

\*Le taux de financement est offert par Services financiers BMW, une division de BMW Canada inc., sous réserve de l'approbation du crédit, avec un terme maximal de 60 mois. Les concessionnaires peuvent établir leurs propres prix et facturer des frais administratifs, ce qui peut modifier le taux de pourcentage annuel ou le prix du véhicule. \*Cette offre d'une durée limitée s'applique à tous les modèles Berline et Touring de Série 3 2010, excluant les modèles M3. L'offre est non monnayable, sujette à changement sans préavis, selon les disponibilités et est offerte à la location seulement. \*\*Le taux de location est celui offert par Services financiers BMW sur approbation du crédit uniquement quant au modèle ci-après cité en stock. BMW 323i 2010: le PDSF pour le modèle de base est de 36 500 \$. Pour une location de 48 mois avec un taux d'intérêt annuel de 1,9% comportant une mensualité de 323 \$/369 \$/399 \$, un montant de 6 629 \$/4 507 \$/3 077 \$ est exigé à la signature du contrat de location, lequel inclut l'acompte (si applicable), un dépôt de sécurité, la première mensualité, les frais de transport et de préparation, les frais d'administration du concessionnaire ainsi que l'enregistrement d'une hypothèque mobilière. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 16 425 \$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Conditions générales: le concessionnaire peut louer (ou vendre) à prix moindre. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance et les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Ces offres sont d'une durée limitée, mutuellement exclusives, sujettes à la disponibilité et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 mars 2010. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. Photo à titre indicatif seulement. Les modèles BMW 2010 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. © 2010 BMW Canada inc. «BMW», le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.


**LA PRESSE**

## QU'EST-CE QUI FAIT VIBRER LES CÉGÉPIENS ?

Un dossier à lire samedi.

# Le centre de recherche sur le climat de l'UQAM fermera ses portes

FRANÇOIS CARDINAL

En sabrant les fonds de recherche sur le climat, le gouvernement Harper provoque non seulement la consternation chez les scientifiques du pays, mais aussi la mise à mort du centre de recherche sur le climat de l'UQAM.

La Presse a appris que la décision de ne pas renflouer les coffres de la Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère (FCSCA), annoncée la semaine dernière, obligera le Centre pour l'étude et la simulation du climat à l'échelle régionale (ESCR) à fermer ses portes... à moins que Québec ne vole à son secours.

« Sans une nouvelle source de financement, le récent budget fédéral sonne le glas de l'unique groupe universitaire canadien travaillant en physique du climat régional, qui a mis deux décennies à acquérir une expertise de réputation internationale », se désolé le directeur du Centre, René Laprise.

N'attendant plus rien du fédéral, ce dernier lance un

appel au provincial ainsi qu'aux entreprises québécoises dont les activités sont vulnérables au climat (Hydro-Québec, SNC-Lavalin, etc.), afin qu'ils se concertent et préparent un plan de sauvetage avant que les équipes de recherche ne soient démantelées.

À Québec, le ministère du Développement économique et de l'Innovation répond avoir

« Le récent budget fédéral sonne le glas de l'unique groupe universitaire canadien travaillant en physique du climat régional », se désolé le directeur du centre, René Laprise.

déjà fait sa part en finançant le consortium sur le climat OURANOS. Mais il ajoute qu'il travaille néanmoins « sur des pistes de solution », l'une d'elles étant une sensibilisation accrue du fédéral à l'importance de financer la recherche, selon Anne-Sophie Desmeules, porte-parole.

Parallèlement à ce travail de coulisses, étudiants et partis

de l'opposition affûtent leurs armes pour tenter de sauver in extremis la Fondation canadienne, principal bailleur de fonds de recherche du pays dans ce domaine.

Avec l'aide des députés Bernard Bigras du Bloc québécois et Thomas Mulcair du NPD, une vingtaine d'étudiants réunis sous le slogan « Le climat importe » continuent de militer en ce sens.

Une première pétition sera déposée cette semaine à la Chambre des communes.

« Le problème principal auquel nous faisons face est le temps: dans six mois, l'essentiel de nos fonds de recherche seront épuisés, nous devons licencier nos chargés de projet, et nous ne pourrions plus accueillir une cohorte d'étudiants diplômés suffisante pour maintenir nos

programmes de formation aux études avancées », précise le D<sup>r</sup> Laprise.

« Quel gaspillage d'efforts, d'énergie et de ressources investis pendant des décennies, et surtout quel manque de vision pour l'avenir, ajoute-t-il. Dommage que les politiciens ne puissent être tenus responsables juridiquement des conséquences à long terme de leurs choix! »

Les députés de l'opposition sont tout aussi durs à l'endroit du gouvernement. « Couper les vivres aux scientifiques revient à nier l'existence des changements climatiques. On choisit d'abandonner les chercheurs à leur sort, au profit de l'industrie gazière et pétrolière de l'Ouest, qui profitera d'importantes subventions déguisées pour faire progresser le captage et la séquestration du carbone », affirme M. Bigras, des propos qui font écho à ceux de Thomas Mulcair.

Mais au cabinet du ministre de l'Environnement, Jim Prentice, on ne voit pas les choses du même œil. On souligne que « le gouvernement continue

d'investir dans la recherche sur le climat puisque la Fondation n'est pas le seul centre de recherche à être financé ».

« Nous soutenons actuellement plusieurs projets sur la recherche sur le climat grâce au programme de l'Année polaire internationale, doté de 100 millions, en plus de travailler à la mise en place d'une station de recherche en Arctique au coût de 87 millions en 2 ans », a indiqué Frédéric Baril, porte-parole.

Le mandat de la Fondation a été prolongé jusqu'au 31 mars 2012, mais aucune étude ne pourra être lancée en raison de l'absence de fonds.

Pour joindre notre journaliste: francois.cardinal@lapresse.ca

**CYBERPRESSE.CA**  
VERSION INTÉGRALE  
Visitez notre site pour consulter la version intégrale de ce texte sur [www.cyberpresse.ca](http://www.cyberpresse.ca).

## Salon du VR 2010

# VR de Rêve

EN COLLABORATION **leclerc**  
assurances et services financiers  
Distributeur AVIVA

**TOUT SOUS LE MÊME TOIT**

Nouveaux modèles, gamme complète de véhicules récréatifs depuis les tentes-roulottes jusqu'aux motorisés, accessoires, nouveautés, équipement de plein air, destinations touristiques, terrains de camping.

Achat et financement sur place.

Visitez le [WWW.SALONVR.COM](http://WWW.SALONVR.COM)

**MONTRÉAL**  
Du 11 au 14 mars 2010  
Stade olympique

**Heures d'ouverture**  
Jeudi de 11 h à 21 h  
Vendredi de 10 h à 21 h  
Samedi de 9 h à 21 h  
Dimanche de 9 h à 17 h

**LA PRESSE**  
cyberpresse.ca

**CONCOURS 10 000 \$ À GAGNER!**

\* CRÉDIT À L'ACHAT D'UN VR DURANT LE SALON.  
Aucun achat requis. 18 ans et plus. Détails et règlement au [www.salonvr.com](http://www.salonvr.com).

SalonVR.com

Santé Accès aux cliniques de fertilité

## Le Ministère est contredit

LOUISE LEDUC

Avant d'aller de l'avant avec la multiplication de cliniques de fertilité au sein même des hôpitaux, il faudrait s'interroger sérieusement sur les soins auxquels on veut donner la priorité, a déclaré hier Édith Deleury, présidente de la Commission de l'éthique de la science et de la technologie, organisme qui conseille le gouvernement sur les questions de santé.

Par communiqué, hier, la Commission a jeté un pavé dans la mare. Si elle ne remet pas en cause la pertinence d'offrir trois traitements de fécondation in vitro aux couples infertiles, si elle dit comprendre le désir d'être parent, la Commission écrit qu'il n'y a rien de tel qu'« un droit à l'enfant ». « Par conséquent, l'État n'est pas tenu d'accéder à toutes les demandes des citoyennes et des

citoyens en matière de procréation assistée », peut-on lire.

Au ministère de la Santé, on indique mettre toujours le cap sur un remboursement à partir du printemps.

Pourquoi, alors, diffuser ce communiqué à ce moment-ci? M<sup>me</sup> Deleury répond que ce communiqué ne visait pas à dénoncer le remboursement par l'État de trois traitements de fécondation in vitro, mais précisément à remettre en cause l'idée lancée en janvier au ministère de la Santé de multiplier les cliniques de fertilité à l'intérieur d'hôpitaux publics.

« Au moment où l'on s'interroge sur notre capacité à donner des soins palliatifs en fin de vie, dans la mesure où les urgences sont débordées et dans la mesure où des patients n'ont plus accès à des soins essentiels, comme société, il faudrait qu'on débâte de ce que l'on devrait offrir en premier », a déclaré Édith Deleury.

EN BREF

### Correction des examens de français au privé: la ministre fait volte-face

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, fait volte-face et annule l'appel d'offres qui visait à confier au secteur privé la correction des examens de français des élèves de la cinquième secondaire. La semaine dernière, le ministre disait devoir recourir au privé pour augmenter l'efficacité du processus. On jugeait qu'il était devenu trop lourd d'embaucher 150 personnes dans un court laps de temps. Or, lundi, en fin de journée, la direction des communications a expliqué qu'on s'est rendu compte au Ministère qu'il n'y avait pas d'économie à faire en procédant de la sorte, se rangeant ainsi aux arguments invoqués par le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ). De plus, la date limite pour déposer les offres était le 23 février et seulement deux soumissions ont été présentées. Elles n'étaient pas conformes aux exigences du Ministère. On a donc décidé de conserver la façon de faire habituelle. Le SPGQ avait appris vendredi, de la bouche de la sous-ministre de l'Éducation, Christiane Barbe, que la ministre allait battre en retraite dans ce dossier. La semaine dernière, le président du SPGQ, Gilles Dusseault, avait convoqué les médias pour dénoncer ce qu'il qualifiait de gaspillage de fonds publics. Le syndicat avait calculé que le contrat prévu coûterait aux contribuables quelque 5 millions pour les trois prochaines années, au lieu de 4 millions, si le travail avait

été fait au sein de la fonction publique comme par le passé. Hier, M. Dusseault criait victoire. « C'est une belle victoire pour les finances publiques », a-t-il dit, au cours d'un entretien téléphonique. — La Presse Canadienne

### Le biologiste André Bouchard n'est plus

La communauté scientifique québécoise est en deuil à la suite du décès d'André Bouchard, chercheur à l'Institut de recherche en biologie végétale de l'Université de Montréal, scientifique de renommée internationale qui a été conservateur du Jardin botanique de 1975 à 1996 en plus de diriger brièvement l'institution au moment du départ de Pierre Bourque en 1994. Expert de la végétation du sud-ouest du Québec et de Terre-Neuve, l'ACFAS a souligné ses travaux en lui décernant un prix. Il avait aussi été un des membres de la commission Coulombe sur la gestion de la forêt publique québécoise en 2004 et avait été un des leaders dans la lutte pour la protection de la forêt de Saraguay dans les années 70, action qui a d'ailleurs mené à la création des parcs-nature à Montréal. En plus de diriger de nombreux étudiants dans leurs travaux de doctorat, André Bouchard est considéré comme l'artisan du retour de la recherche scientifique au Jardin botanique de Montréal, mission en partie à l'origine de la création du Centre sur la biodiversité actuellement en construction sur les terrains du Jardin botanique. — Pierre Gingras



## ACTUALITÉS



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

La Presse a visité les urgences de l'hôpital de Cité-de-la-Santé la semaine dernière. Les deux unités de débordement étaient occupées par 70 patients. Quand elles ont été créées, il y a huit ans, ces unités devaient être temporaires. Mais elles fonctionnent toujours à plein régime et ont été rénovées deux fois.

## HÔPITAL CITÉ-DE-LA-SANTÉ

# Les urgences mal en point

Souvent cité en exemple par le passé, l'hôpital de la ville de Laval croule sous le nombre d'ambulances qui conduisent de nouveaux patients chaque jour dans ses urgences. Depuis 2006, l'hôpital qui compte 450 lits a reçu pas moins de 2767 cas de plus qu'il n'aurait dû. *La Presse* s'est rendue sur place pour constater la situation.



ARIANE LACOURSIÈRE

L'hôpital de la Cité-de-la-Santé à Laval possède des urgences parmi les plus efficaces de la province. Mais ces belles performances sont plus que jamais menacées. Car l'établissement croule sous le nombre de patients, et n'a plus les ressources pour tous les soigner, a appris *La Presse*.

« On a une augmentation croissante du nombre de patients aux urgences. Mais on n'a plus les ressources pour s'assurer de les traiter en sécurité », affirme le chef du service des urgences de la Cité-de-la-Santé, le D<sup>r</sup> Jacques Ouellet.

**« Il n'y a plus de capacité d'accueil ici. Les volumes de patients dépassent l'offre de soins. C'est dangereux. »**

La situation est si critique que la Cité-de-la-Santé a alerté la Direction nationale des urgences de printemps dernier. « On n'a pas eu de nouvelles, dit le D<sup>r</sup> Ouellet. On a refait notre présentation en janvier. On tarde à vouloir agir ici, mais le temps presse. »

Dans sa présentation, la Cité-de-la-Santé écrit que « les pratiques cliniques sont à risques pour les patients et les employés ».

De nouvelles urgences ont été construites en 2005 à l'hôpital. Mais depuis, le nombre de visites a augmenté de 12 %, causant une pression énorme sur le service.

Les unités de débordement qui accueillent en moyenne 36 patients en traitent maintenant 65 en moyenne. « C'est simple: mes lits sont toujours pleins », résume le D<sup>r</sup> Ouellet.

*La Presse* a visité les urgences de la Cité-de-la-Santé la semaine dernière. Les deux unités de débordement étaient occupées par 70 patients.

Quand elles ont été créées, il y a huit ans, ces unités devaient être temporaires. Mais elles fonctionnent toujours à plein régime et ont été rénovées deux fois. L'hôpital reçoit même un budget récurrent pour ces lits. « On reconnaît que la Cité a besoin de ces lits, mais on ne nous donne

pas l'argent pour construire de vraies installations », dénonce le D<sup>r</sup> Ouellet.

Selon lui, la Cité-de-la-Santé « arrive au bout de sa corde ». « Il n'y a plus de capacité d'accueil ici. Les volumes de patients dépassent l'offre de soins. C'est dangereux », dit-il.

#### Davantage d'ambulances

Pour ajouter à la pression, la Cité-de-la-Santé accueille

## LE COMPTE À REBOURS DÉMOGRAPHIQUE

Au cours des dernières années, la Cité-de-la-Santé a tenté sans relâche d'améliorer la performance de ses urgences. Ces efforts ont porté des fruits. Au dernier palmarès des urgences de *La Presse*, la Cité-de-la-Santé s'est classée deuxième parmi les meilleurs hôpitaux régionaux. « Tout a l'air de bien aller à la surface. Mais on travaille très fort pour y arriver. Et on voit déjà que ça ne pourra pas durer », affirme le directeur général de l'établissement, Luc Lepage. Selon les données démographiques, le nombre de personnes âgées de 75 ans et plus augmentera de 59,5 % à Laval de 2009 à 2016, contre 36,3 % au Québec et 29,4 % à Montréal. « Si on ne fait rien, ce sera la catastrophe », dit le chef du service des urgences, le D<sup>r</sup> Jacques Ouellet.

— Ariane Lacoursière

un nombre croissant d'ambulances. De 2006 à 2009, l'établissement a reçu 2767 ambulances de plus que ce qu'il devrait. « Une pression quotidienne sans relâche qui met à risque la prestation de services », écrit la direction de l'hôpital.

Le directeur général de la Cité-de-la-Santé, Luc Lepage, affirme que son hôpital devrait recevoir au maximum 36 ambulances par jour. « Mais c'est toujours plus. Prenez hier, on en a reçu 53 », a dit M. Lepage jeudi dernier.

En après-midi ce jour-là, 10 personnes venaient d'arriver par ambulance et le D<sup>r</sup> Ouellet n'avait aucune place pour les accueillir. Les patients, surtout des personnes âgées, attendaient dans le couloir, couchées sur leur civière.

« Même si Laval a une population de 390 000 habitants, on reçoit l'argent pour desservir 220 000 patients,

## LA CITÉ-DE-LA-SANTÉ DE LAVAL

	2005-2006	2008-2009
Visites aux urgences	<b>61 066</b>	<b>66 499</b>
Jours-présence aux unités de débordement	<b>13 191</b>	<b>22 960</b>
Moyenne de lits occupés au débordement	<b>36</b>	<b>63</b>

### UNE RÉGION QUI S'ENFONCE...

# 1,1

**lits de courte durée** par habitant, soit la dernière région au Québec

# 27,4

**lits de longue durée** par habitant, soit la dernière région au Québec

# 0,84

**médecin de famille** par habitant, soit la dernière région au Québec



# 59,5 %

Croissance prévue du nombre de personnes de **75 ans et plus** à Laval d'ici 2016

car on calcule que plusieurs personnes vont se faire soigner à Montréal. Mais dans les faits, bien plus de gens viennent se faire soigner ici, dit le D<sup>r</sup> Ouellet. La demande est trop forte. Dans pas très longtemps, nous aurons les urgences les plus occupées du Québec. »

#### Davantage de lits

Selon M. Lepage, le gouvernement doit rapidement investir pour permettre à la Cité-de-la-Santé d'ouvrir 40 lits de courte durée supplémentaires. « Pour trouver l'espace, on déménagerait entre autres certains bureaux administratifs dans des roulotte », dit M. Lepage.

Le directeur souhaite également obtenir du financement afin d'éliminer les unités de débordement. La Cité-de-la-Santé planche finalement sur la création d'« urgences satellites » dans le quartier Sainte-Rose à Laval. « Laval

n'a qu'un seul hôpital, qui manque de ressources. Pour offrir un meilleur service, on voudrait des urgences satellites à Sainte-Rose, mais aussi dans d'autres quartiers », annonce-t-il.

Questionné à ce sujet, le ministre de la Santé, Yves Bolduc, dit qu'il étudie la possibilité de créer plus de lits à Laval. « On veut aussi créer plus de places en hébergement », dit-il.

Le D<sup>r</sup> Ouellet espère que les solutions seront rapidement mises en place. Car le temps presse. « Nos solutions proposées ne prendraient que 18 mois à mettre en place. Oui, Laval a besoin d'un deuxième hôpital. Mais ça prend au moins sept ans à construire, dit-il. Les besoins sont là maintenant. »



Pour joindre notre journaliste: [ariane.lacoursiere@lapresse.ca](mailto:ariane.lacoursiere@lapresse.ca)



# L'Internet à la vitesse de la lumière

Voici Bell Internet Fibe<sup>MC</sup>, le réseau de fibre optique le plus évolué au pays qui permet de naviguer plus rapidement que jamais.

- Nouvelles vitesses de téléchargement plus rapides – jusqu'à 25 Mbit/s<sup>1</sup>
- Vitesses d'envoi les plus rapides sur le marché, jusqu'à 7 Mbit/s – 4 fois plus rapides qu'avec le câble
- Contrôle et optimisation proactive de la vitesse de votre connexion
- Caractéristiques de sécurité des plus complètes

De plus, Bell Internet est toujours parfait pour les portables avec le réseautage à domicile sans fil inclus.

**BELL INTERNET FIBE** À PARTIR DE **31<sup>95</sup>\$<sup>3</sup>** les 12 premiers mois avec le Forfait de Bell

1 877 227-1011 • bell.ca/fibe • Visitez un magasin Bell

Offert dans les magasins Bell suivants:

ANJOU  
Les Galeries d'Anjou  
BELOEIL  
Mail Montenach  
BLAINVILLE  
Les Galeries de Blainville  
BOISBRIAND  
Faubourg Boisbriand  
BOUCHERVILLE  
1052, rue Lionel-Daunais  
BROSSARD  
Mail Champlain  
Quartier DIX30  
CHAMBLY  
909, boul. Périgny  
CHÂTEAUGUAY  
Centre Régional Châteauguay  
COATICOOK  
Place J.R. Lefebvre  
COWANSVILLE  
Domaine du Parc  
DELSON  
5, route 132  
DOLLARD-DES-ORMEAUX  
3352, boul. des Sources  
3699, boul. St-Jean  
DORION-VAUDREUIL  
84, boul. Harwood  
DORVAL  
Les Jardins Dorval  
DRUMMONDVILLE  
2265, boul. St-Joseph  
Promenades Drummondville  
GATINEAU  
1065, boul. de la Carrière  
Promenades de l'Outaouais  
GRANBY  
Galeries de Granby  
HULL  
Galeries de Hull  
JOLIETTE  
2, Place Bourget Sud  
Les Galeries Joliette  
LACHINE  
2409, 46<sup>e</sup> Avenue  
LAFONTAINE  
2121, boul. Labelle  
LASALLE  
7567, boul. Newman  
Carrefour Angrignon  
LAVAL  
691, boul. Curé-Labelle  
1655, boul. St-Martin Ouest  
5330, boul. des Laurentides  
Carrefour Laval  
Carrefour Laval – kiosque  
Centre commercial Duvernay – kiosque  
Centre Laval  
Mégacentre Ste-Dorothée  
Mégacentre Vimont Laval  
LONGUEUIL  
666, Place Trans-Canada  
2771, boul. Jacques-Cartier Est  
Place Longueuil  
MAGOG  
Galeries Orford  
MONTRÉAL  
892, rue Ste-Catherine Ouest  
4058, rue Ste-Catherine Ouest  
4399, rue St-Denis  
6855, rue St-Jacques Ouest  
8900, rue Lajeunesse  
9280, boul. de l'Acadie  
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)  
Carrefour Industrielle Alliance  
Centre Eaton – kiosque  
Centre Rockland  
Faubourg Ste-Catherine  
Place Alexis-Nihon  
Place Dupuis  
Place Versailles  
Plaza Côte-des-Neiges  
Promenades Cathédrale – kiosque  
Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée)  
MONTRÉAL-NORD  
Centre Forest  
Place Bourassa  
MONT-TREMBLANT  
517, rue de St-Jovite  
PINCOURT  
Faubourg de l'Île – kiosque  
POINTE-AUX-TREMBLES  
1230, rue Sherbrooke Est  
POINTE-CLAIRE  
Centre Fairview  
REPENTIGNY  
309, rue Notre-Dame  
Les Galeries Rive-Nord  
ROSEMÈRE  
232, boul. Curé-Labelle  
Place Rosemère  
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD  
Centre commercial Valleyfield  
SHAWINIGAN  
Plaza de la Mauricie  
SHERBROOKE  
2700, rue King Ouest  
4505, boul. Industriel  
Carrefour de l'Estrie  
Place Belvédère  
SOREL  
Les Promenades de Sorel  
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE  
Les Promenades St-Bruno  
STE-AGATHE-DES-MONTS  
80A, boul. Morin  
ST-EUSTACHE  
86, rue Dubois  
Place St-Eustache  
ST-HUBERT  
3879, boul. Taschereau  
5190, boul. Cousineau  
ST-HYACINTHE  
Galeries St-Hyacinthe  
ST-JEAN-SUR-LE-RICHELIEU  
391, boul. du Séminaire Nord  
Carrefour Richelieu  
ST-JÉRÔME  
Le Carrefour du Nord  
ST-LAURENT  
4232, rue Seré  
La Place Vertu  
ST-LÉONARD  
4524, rue Jean-Talon Est  
6050, boul. Métropolitain Est  
ST-SAUVEUR-DES-MONTS  
153, rue Principale  
TERREBONNE  
1729, chemin Gascon  
Galeries Terrebonne  
TROIS-RIVIÈRES  
5691, boul. Jean-XXIII  
Centre Les Rivières  
VICTORIAVILLE  
567, boul. des Bois-Francis Sud  
La Grande Place des Bois-Francis

la vie est **Bell**

Offert chez les détaillants suivants: Environnement Électronique 4914, Sherbrooke Ouest



Offert aux clients résidentiels du Québec, là où la technologie le permet. Frais uniques d'activation (29,95\$) en sus, sauf pour les clients Bell Télé. Modifiable sans préavis et ne peut être combinée avec une autre offre. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent, y compris des exigences techniques minimales. (1) La vitesse peut varier selon votre configuration technique, l'alimentation sur Internet, le serveur, la gestion du réseau applicable et d'autres facteurs; voir bell.ca/internet. (2) À jour en date du 18 février 2010. Comparaison entre Internet Fibe 25 (jusqu'à 7 Mbit/s vers l'amont), Internet Très Grande Vitesse 50 de Vidéotron (jusqu'à 1 Mbit/s) et Internet haute vitesse Ultime de Cogeco (jusqu'à 1,5 Mbit/s). (3) Offert aux nouveaux clients et aux clients existants du service Internet de base qui s'abonnent au Forfait de Bell avec Bell Internet Fibe 7, dans le cadre d'un engagement d'un an, et à au moins un autre service; voir bell.ca/forfaitdebell. Tarif mensuel: 46,95\$ (sujet à changement), moins un crédit de 10\$ pour les mois 1 à 12 (et par la suite pour les clients Bell Télé), moins le rabais du Forfait de 5\$. Location du modem (3,95\$/mois) en sus. Capacité d'utilisation à partir de 60 Go; des frais s'appliquent pour l'utilisation additionnelle. Voir bell.ca/internet pour les détails d'utilisation. Fibe est une marque de commerce de Bell Canada.

## ACTUALITÉS

## CRISE DANS LES HÔPITAUX

# Bolduc confiant de redresser la situation

ARIANE LACOURSIÈRE

Même si 25 % des patients en attente d'une opération cardiaque à Montréal ne se font pas opérer dans les délais, que les statistiques aux urgences ne sont pas plus reluisantes qu'il y a cinq ans et que la pénurie d'infirmières aux soins intensifs cause encore bien des maux de tête aux hôpitaux de la métropole, le ministre de la Santé, Yves Bolduc, estime que les Québécois peuvent avoir confiance dans leur système de santé.

Après deux jours de mutisme, le ministre Bolduc s'est adressé aux médias, hier, afin de rassurer la population. Au cours des derniers jours, *La Presse* a rapporté l'histoire de Jean-Guy Pitre, résidant de Venise-en-Québec qui est mort alors qu'il attendait depuis plus de six mois une intervention cardiaque. Le cas de Pierre Latulippe, qui a vu son opération au cœur reportée 10 fois et qui est passé sous le bistouri alors qu'il était minuit moins une, a aussi été mis au jour.

Le ministre déplore ces cas qu'il qualifie d'« inacceptables ». « Mais ce n'est pas ce que l'on trouve pour la majorité », a-t-il dit. M. Bolduc a affirmé qu'au début des années 2000, plus de 1000 personnes attendaient



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

La pénurie de personnel qui entraîne la fermeture de plusieurs lits dans les services de soins intensifs à Montréal est une préoccupation majeure pour Yves Bolduc, ministre de la Santé.

pour une opération cardiaque au Québec, alors qu'elles ne sont plus que 500. « Environ 75 % d'entre elles sont opérées dans les délais. On veut ramener ça à 100 % », a-t-il dit.

La pénurie de personnel qui entraîne la fermeture de plusieurs lits dans les services de soins intensifs à Montréal est une préoccupation majeure

pour le ministre, qui se défend de s'être tourné les pouces dans le dossier. « On a donné des primes de 7 à 10 % aux infirmières pour les encourager à choisir cette voie. Si ces primes n'étaient pas là, ce serait pire », a-t-il dit.

Le ministre reconnaît que le réseau de la santé est « sous tension ». « Mais s'il y a quel-

qu'un qui est confiant, c'est moi. Dans notre gestion de la grippe A (H1N1), on a été parmi les meilleurs du monde. On va continuer comme ça », a-t-il déclaré.

En ce qui concerne la situation dans les urgences, le ministre constate que le nombre de séjours de 48 heures et plus a augmenté au Québec. À son

arrivée au pouvoir, M. Bolduc avait pourtant promis d'améliorer la situation. « Oui, mais il y a certains facteurs qui entrent en ligne de compte, comme le vieillissement de la population et la récente éclosion de grippe A (H1N1) », a-t-il soutenu.

Le ministre assure que les urgences sont toujours sa priorité. « Je tiens à dire qu'il y a eu des améliorations dans certaines urgences. Et que la tournée que j'ai effectuée l'an dernier a permis d'apporter des améliorations notables, comme à Saint-Jérôme », a-t-il ajouté, tout en reconnaissant qu'il y a « encore du travail à faire » dans certains établissements, comme à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont et au CHUM.

« Mais il y a 10 000 consultations par jour aux urgences. Les gens sont traités de la bonne façon », a-t-il dit.

Que pense-t-il de cette enquête du coroner, révélée pas *La Presse* la semaine dernière, qui a rapporté qu'une équipe de médecins de l'hôpital du Sacré-Cœur a peine à réanimer une femme l'été dernier parce que la salle de réanimation des urgences était trop bondée? « Je ne veux pas commenter de cas en particulier. Mais je peux vous assurer qu'on met sur place des mécanismes pour ne pas qu'il y en ait », a-t-il dit.

## Québec finance l'enseignement religieux dans les garderies

JOCELYNE RICHER  
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Québec finance des garderies destinées à propager l'islam et s'initier au judaïsme, selon ce qu'a appris *La Presse* Canadienne.

Ainsi, l'apprentissage des rites et dogmes religieux, dans cer-

tains cas ultra-orthodoxes, fait partie du programme éducatif offert dans certains services de garde dont la principale source de financement est publique.

Cette situation s'explique par le fait que le ministère de la Famille, qui est chargé d'attribuer les places, ne s'est donné aucune balise en la matière.

Par exemple, le Ministère a accordé, en 2007 et 2008, 80 places à 7 \$ à l'Association islamique des projets charitables, pour ouvrir la garderie privée Oasis Bout'chou, à Laval. Son but, consigné au Registraire des entreprises: « Propager l'enseignement islamique parmi les musulmans et les non-musulmans ».

Autre exemple, cette fois au profit de la communauté juive, le ministère a aussi accordé des places, il y a une dizaine d'années, au rabbin ultra-orthodoxe Yosef Minkowitz, qui dirige le Centre de la petite enfance (CPE) Beth Rivkah, à Montréal. Sa subvention gouvernementale, en 2009, a

atteint 1,3 million de dollars, en hausse de 31 797 \$.

En 2006, le ministère de la Famille avait aussi contourné ses propres règles pour confier un bureau coordonnateur à l'organisme Gan unifié, qui peut depuis gérer quelque 600 places de garderies à Montréal.

## VOTRE PROPRE ÉCURIE DE 375 CHEVAUX.



Modèle Genesis 3.8L avec ensemble Premium montré.

En plus de retrouver son moteur V8 dans la liste des 10 meilleurs moteurs au monde selon Ward<sup>1</sup>, le plus remarquable avec la Genesis 2010 c'est de pouvoir réunir 375 fougueux chevaux dans une magnifique berline à la fois performante et luxueuse. Un tour de force sans précédent dans l'industrie automobile... à ce prix ! L'avantage Hyundai, c'est brillant.

À partir de 38 999 \$ | Louez à partir de 463 \$\*\*\*

Modèle V6 3.8L de 290 chevaux

Pour 48 mois avec comptant de 6 095 \$. Frais de livraison et de destination inclus.

GENESIS par HYUNDAI<sup>MC</sup>

Visitez [www.hyundaicanada.com](http://www.hyundaicanada.com)

\*\* Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. • Prix du modèle montré : Genesis 3.8L 2010 avec ens. Premium, 42 999 \$. Frais de livraison et de destination de 1 760 \$, d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement et toutes taxes applicables en sus des PDSF. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un plein de carburant. \*\* Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur la Genesis 3.8L 2010 neuve. Mensualité de 463 \$ pour 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Comptant initial de 6 095 \$ et première mensualité exigée. Frais de livraison et de destination de 1 760 \$ inclus dans les offres de location. Frais d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement au registre des droits (RDPRM au Québec) et toutes taxes applicables en sus. Aucun dépôt de sécurité (0 \$) pour tous les modèles. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10¢ par km additionnel. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un plein de carburant. \*\*\* Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Voir un concessionnaire pour tous les détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. Le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. † Classement parmi les 10 meilleurs moteurs selon Ward basé sur la Genesis 4.6L 2009 avec ensemble Technologie.



L'ÉVÈNEMENT  
**ÉQUIPÉS**  
SUR MESURE

# PERSONNALISEZ VOTRE VÉHICULE

FORD FOCUS SE 2010 ÉDITION SPÉCIALE  
AVEC ENSEMBLE SPORT

ACHETEZ POUR

**229\$\*\***  
/ MOIS

MONTANT FINANÇÉ DE 15 549 \$. ACOMPTÉ DE 2 350 \$. TRANSPORT DE 1 350 \$ EN SUS.  
TERME DE 72 MOIS. TAUX ANNUEL DE 1,99%.

L'ENSEMBLE SPORT COMPREND :

- JANTES DE 15 PO EN ALLIAGE
- BECQUET ARRIÈRE
- ANTIBROUILLARDS

**GRATUIT**



## AVANTAGE FOCUS

ÉCOLOGIE À BORD		FORD FOCUS SE 2010
	Cote de consommation mixte en ville et sur route <sup>23</sup>	7,1 (41,5) (L/100km) (mi/gal)
INNOVATION À BORD	Radio satellite SIRIUS <sup>®</sup>	✓
	Climatisation	✓
	Verrouillage électrique des portes Clé programmable MyKey (utile pour le contrôle parental)	✓
	Miroirs électriques chromés chauffants	✓
SÉCURITÉ À BORD	Vitres électriques	✓
	Freins antiblocage	✓
	Antipatinage	✓
	Contrôle électronique de stabilité	✓
	Système de surveillance de la pression des pneus	✓
	Sacs gonflables latéraux / Rideaux gonflables latéraux	✓
Assistance routière	✓	60 MOIS

Sur route : 5,8 L/100 km (49 mi/gal)<sup>24</sup>  
En ville : 8,4 L/100 km (34 mi/gal)<sup>24</sup>

**1 000 \$<sup>+</sup>**  
EN PRIME

APPLICABLES

À DES OPTIONS, À DES ACCESSOIRES,  
À L'ACHAT OU À LA LOCATION

POUR LA PLUPART DES VOITURES, VUS ET MULTISEGMENTS FORD 2010.

+

**0%\***  
DE FINANCEMENT  
À L'ACHAT

JUSQU'À  
**60**  
MOIS

SUR MODÈLES ESCAPE ET FOCUS 2010 SÉLECTIONNÉS.



BOÎTE AUTOMATIQUE



SYSTÈME DE NAVIGATION

CHOISISSEZ  
PARMI PLUS DE  
350 OPTIONS OU  
ACCESSOIRES



LECTEUR DVD  
AUX APPUIE-TÊTES



TOIT PANORAMIQUE VISTA



FORD FUSION SE 2010

ACHETEZ POUR

**18 799 \$<sup>†</sup>**

TRANSPORT DE 1 350 \$ EN SUS.



FORD ESCAPE XLT 2010  
AVEC MOTEUR 4 CYL.

ACHETEZ POUR

**20 499 \$<sup>†</sup>**

TRANSPORT DE 1 400 \$ EN SUS.



FORD MUSTANG 2010

OBTENEZ JUSQU'À

**4 000 \$<sup>‡</sup>**

EN AJUSTEMENTS  
DE PRIX SUR VERSIONS  
MUSTANG 2010 SÉLECTIONNÉES.

OFFRE PROLONGÉE JUSQU'AU 31 MARS



LES MEMBRES COSTCO REÇOIVENT

**1 000 \$<sup>†</sup>** DE  
RABAIS ADDITIONNEL

CETTE OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE S'APPLIQUE  
SUR LA PLUPART DES VÉHICULES FORD 2010

CONSULTEZ FORDCOSTCO.CA OU RENDEZ-VOUS  
CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD POUR TOUTS LES DÉTAILS.

RENDEZ-VOUS CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD  
DÈS MAINTENANT POUR PERSONNALISER VOTRE VÉHICULE.



quebecford.ca



Montez à bord.

LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES : \* Obtenez 0 % de financement à l'achat d'un des véhicules Ford 2010 neufs suivants : Focus (excl. la version SE) / Escape (excl. les versions avec moteur I4 et boîte manuelle, ainsi que la version hybride) pour un terme maximal de 60 mois; cette offre s'adresse aux particuliers admissibles sur approbation du crédit par Crédit Ford. Les acheteurs ne sont pas tous admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Par exemple, pour un montant de 20 000 \$ à l'achat financé à un taux de 0 % pendant 60 mois, les mensualités seront de 333,33 \$, le coût d'emprunt sera de 0 \$ et le montant total à rembourser sera de 20 000 \$. Un acompte peut être requis pour les offres de financement à l'achat selon l'approbation du crédit. † Offre en vigueur du 17 février 2010 au 30 avril 2010 (la « période du programme »). Achetez ou louez un véhicule Ford 2010 parmi les suivants : Focus, Fusion, Mustang (excl. la GT 500), Taurus, Escape, Edge, Flex, Explorer 4 portes, Expedition, Série E, Transit Connect et tous les modèles Lincoln (chacun un « véhicule admissible ») pendant la période du programme et obtenez jusqu'à 1 000 \$ en prime applicables à des accessoires d'origine Ford sélectionnés, à des options installées à l'usine, à l'achat ou à la location d'un véhicule admissible (l'« offre »). Le véhicule admissible doit être livré ou commandé à l'usine entre le 17 février 2010 et le 30 avril 2010. Les taxes s'appliquent au prix total du véhicule admissible (incluant les accessoires et les options installées à l'usine), avant la déduction de la valeur de l'offre. Cette offre est assujétie à la disponibilité des véhicules, des accessoires et des options installées à l'usine. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Cette offre se limite aux 1 000 \$ en prime applicables à des accessoires, à des options installées à l'usine, à l'achat ou à la location de la plupart des véhicules Ford 2010 neufs. Une seule offre peut être appliquée à l'achat ou à la location d'un véhicule admissible. Cette offre peut être combinée à la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford Canada au moment de la commande à l'usine ou de la livraison (mais pas dans les deux cas). Cette offre peut être combinée au programme Connexion commerciale. Cette offre ne peut être combinée à l'assistance-compétitivité des prix, aux réductions de prix offertes aux gouvernements, aux primes à la location quotidienne, au programme de primes aux parcs commerciaux ou au programme de protection des encouragements. Le véhicule ne doit être livré chez et/ou commandé à l'usine par votre concessionnaire Ford Canada participant durant la période de l'offre. Cette offre n'est valable que chez les concessionnaires participants et est assujétie à la disponibilité des véhicules, et peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis. Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule admissible par membre admissible de Costco. Cette offre est transférable aux membres de la famille immédiate vivant dans le même foyer qu'un membre admissible de Costco. Cette offre peut être combinée à la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford Canada, soit au moment de la commande à l'usine (le véhicule doit être commandé durant la période de l'offre, soit du 21 décembre 2009 au 31 mars 2010) ou au moment de la livraison, mais pas les deux. Cette offre s'applique aux véhicules admissibles et peut aussi être combinée aux offres inclusives du programme Connexion commerciale et, pour les clients admissibles, au programme d'encouragement pour PME. Pour les petits parcs automobiles dotés d'un NP valide, cette offre peut aussi être combinée au programme de primes aux parcs commerciaux. Cette offre peut être combinée au programme de location « tapis Rouge », mais ne peut l'être à l'assistance-compétitivité des prix, aux réductions de prix aux gouvernements ou aux offres incitatives à la location quotidienne. Les clients peuvent soit convertir leur 1 000 \$ en acompte, soit l'obtenir sous forme de bon de réduction de la part de Ford Canada, mais pas les deux. Les taxes s'appliquent avant la déduction de 1 000 \$. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer moins cher. ‡ Marque déposée de Price Costco International, Inc. utilisée en vertu d'une licence.

## ACTUALITÉS

Fin du temps compté en double en détention préventive

## Une facture de 87 millions pour les prisons

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le Service correctionnel du Canada (SCC) réclame 87 millions de dollars de plus pour pouvoir répondre à la demande créée par une nouvelle loi du gouvernement Harper en matière criminelle.

Le projet de loi C-25, qui met un terme à la pratique de multiplier par deux le temps passé en détention avant le prononcé de la sentence, a été adopté en octobre. Or, dans le plan des dépenses du gouvernement pour 2010-2011, déposé au Parlement la semaine dernière, le SCC, organisme responsable d'administrer les pénitenciers fédéraux, a dévoilé ce qu'il en coûterait pour appliquer la nouvelle mesure.

L'ancien ministre de la Sécurité publique, Peter Van Loan, avait admis l'automne dernier que les nombreuses

décisions de son gouvernement en matière de loi et d'ordre engendreraient inévitablement des coûts supplémentaires pour les contribuables canadiens.

Or, c'est la première fois que l'on peut avoir une idée des coûts en question.

Ces 87,2 millions serviront, «à court terme, à recourir à des mesures temporaires telles que la double occupation des cellules et l'aménagement de nouvelles installations temporaires», a expliqué par courriel une porte-parole du Service correctionnel du Canada, Christelle Chartrand.

«Le SCC prévoit également la construction de nouvelles unités à l'intérieur du périmètre de ses établissements pour loger les délinquants», a ajouté M<sup>me</sup> Chartrand.

Elle a par ailleurs précisé que le gouvernement n'avait «actuellement aucun projet de construire de nouveaux établis-

sements correctionnels fédéraux à court terme».

La divulgation de ces données survient au moment où médias, politiciens et divers groupes tentent de savoir combien coûteront les réformes du gouvernement Harper en matière de droit criminel et combien de détenus supplémentaires elles enverront dans les prisons.

## Un projet parmi d'autres

Lorsque le premier ministre a prorogé le Parlement, le 26 décembre, près du quart de la soixantaine de projets de loi déposés par son gouvernement touchait la loi et l'ordre.

Plusieurs visaient à durcir les peines, comme le fait le projet de loi C-25. Mais Ottawa a toujours refusé de fournir les données nécessaires pour comprendre l'impact de ces mesures sur la population carcérale et les dépenses publiques.

Le directeur parlementaire

du budget, Kevin Page, mène actuellement sa propre enquête pour déterminer cet impact, et il espère pouvoir en divulguer les résultats dans les prochains mois. Mais à son bureau, on ignore toujours s'il obtiendra les données nécessaires pour mener son travail à terme.

Le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, a fait savoir par l'entremise d'un porte-parole, hier, que ces nouvelles informations n'altéraient en rien la détermination du gouvernement conservateur de durcir les règles et les peines en matière de justice criminelle.

«Il n'y a pas de changement dans notre position, a-t-il déclaré. Notre gouvernement prend des décisions basées sur la nécessité de rendre nos communautés sécuritaires. Remettre des criminels en liberté plus tôt a un coût beaucoup plus élevé que de les garder derrière les barreaux.»

Le SCC a réclamé un total de 255,7 millions de plus dans le budget des dépenses 2010-2011. Notamment, outre les 87,2 millions pour l'adoption du projet de loi C-25, 84,6 millions iront à «diverses mesures de logement liées au maintien et à la garde des délinquants telles qu'approuvées dans le plan national d'immobilisations, de logement et d'opérations», dit le document.

## Un budget de 2,3 milliards

Environ 13 000 criminels purgent actuellement une peine dans un des pénitenciers fédéraux, réservés aux peines de plus de deux ans.

Le budget annuel du Service correctionnel du Canada est de 2,3 milliards. Selon un calcul du *Globe and Mail*, le budget annuel pour les prisons fédérales a plus que doublé depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs en 2006, passant de 88,6 millions à près de 200 millions.

## Le gourou Daniel Cormier écope de neuf mois de plus

CHRISTIANE DESJARDINS

Purgeant actuellement une peine de 49 mois pour agressions sexuelles sur une fillette qu'il prétendait avoir épousée, Daniel Cormier, 58 ans, s'est vu infliger neuf mois de plus, hier matin, pour une autre affaire à caractère sexuel, survenue il y a 15 ans.

Les faits se sont produits entre 1993 et 1995, alors que la victime avait 16 et 17 ans. La jeune fille avait commencé à faire du bénévolat à l'Église du centre-ville, obscure église que Cormier avait fondée. L'adolescente éprouvait

des difficultés au sein de sa propre famille, surtout avec son père. Cormier l'a prise sous son aile, et s'est engagé à lui servir de père. Mais Cormier a outrepassé le rôle du père. Il lui a donné au moins un baiser. Une fois, il a pris la main de la jeune fille pour la mettre sur son pénis par-dessus ses vêtements. À une autre occasion, il a mis sa main sur les parties génitales de la jeune fille.

La Couronne réclamait de 12 à 18 mois, tandis que la défense suggérait 6 mois. Le juge a opté pour 9 mois, consécutifs à sa peine de 49 mois.

Procès intenté à l'Iran par le fils de Zahra Kazemi

## Le juge prédit une longue bataille

LAURA-JULIE PERREAU

Le fils de la photographe montréalaise Zahra Kazemi pourra-t-il demander réparation devant les tribunaux québécois pour la mort de sa mère, tuée dans une prison iranienne en 2003? C'est la question à laquelle un juge de la Cour supérieure du Québec doit maintenant répondre.

«C'est un débat complexe qui ne se terminera pas à ce niveau, mais il doit se faire», a dit hier le juge Robert Mongeon, avant de se retirer pour mettre la question en délibéré.

Entre la fin du mois de novembre et hier, les avocats de Stephan Hachemi, fils de M<sup>me</sup> Kazemi, et ceux de la République islamique d'Iran ont eu cinq jours pour faire valoir leur point de vue.

Estimant qu'il devrait pouvoir poursuivre l'Iran et certains de ses représentants au Canada pour la torture dont a souffert sa mère et les torts psychologiques qu'il a lui-même subis, Stephan Hachemi, qui réclame 17 millions de dollars en dommages, était épaulé dans sa plaidoirie par Amnesty internationale et le Centre canadien pour la justice internationale. Une trentaine de partisans, dont plusieurs avaient enfilé des t-shirts à l'effigie de Zahra Kazemi, étaient aussi présents au palais de justice de Montréal hier matin pour lui témoigner leur soutien.



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Stephan Hachemi, qui réclame 17 millions de dollars en dommages, était épaulé dans sa plaidoirie par Amnesty internationale et le Centre canadien pour la justice internationale.

Représenté en cour par deux avocats canadiens, l'Iran avait pour sa part un allié juridique peu commun: le gouvernement du Canada. Même si les relations diplomatiques entre les deux pays sont glaciales depuis la mort de M<sup>me</sup> Kazemi, le gouvernement de Stephen Harper a dépêché un avocat pour plaider, à l'instar de l'Iran, que la loi sur l'immunité des États protège la République islamique, son chef d'État et ses agents contre les poursuites au civil en sol canadien.

Cette intervention du gouvernement canadien en faveur de l'Iran irrite au plus haut point Stephan Hachemi. «Si ce n'est pas la responsabilité du Canada

de défendre une photographe de nationalité canadienne, exemplaire, qui s'est fait torturer en Iran, c'est quoi? Nous faire payer des taxes pour bombarder des enfants afghans?» a ironisé le jeune homme de 32 ans, hier. Ce dernier a d'ailleurs envoyé une lettre au premier ministre du pays, lui demandant de revoir sa position. «Je n'ai pas trop d'espoirs à ce chapitre, a-t-il souligné. J'ai cependant espoir que le juge trouvera une voie pour que des gens comme ma mère et moi puissions obtenir justice.»

Les avocats de l'Iran et du gouvernement canadien ont refusé de répondre aux questions des médias.

**VIEUX-QUÉBEC**

Forfait couette et café  
Suite avec cuisine / cuisinette toute équipée!  
à partir de **129\$**  
pour 2 personnes incluant le petit-déjeuner à la carte et le stationnement.

**LE PORT-ROYAL**  
hôtel & suites

1.866.417.2777  
www.leportroyal.com

**INCOMPARABLE & INCONTOURNABLE**

Jean Lapierre Denise Bombardier René Vézina Réjean Tremblay Dre. Christiane Laberge

Claude Poirier Marie-France Bazzo Alain Crête Richard Châteauevert Sylvain Ménard

**PAUL ARCAND**  
Du lundi au vendredi de 5h30 à 9h

**98,5 fm**  
LA PUISSANCE DES MOTS

Une station de radio **FORUS** QUÉBEC

Rôle du SCRS dans les interrogatoires de détenus afghans

# L'opposition veut une enquête publique

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Les révélations selon lesquelles des agents du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) ont joué un rôle crucial dans les interrogatoires de prisonniers talibans justifient la tenue d'une enquête publique sur le traitement réservé aux détenus afghans capturés par les troupes canadiennes, estiment les partis de l'opposition.

Le chef du Parti libéral, Michael Ignatieff, et le chef du NPD, Jack Layton, sont revenus à la charge hier pour exiger la tenue d'une telle enquête, affirmant que ces révélations soulèvent encore plus de questions sur le rôle des autorités canadiennes dans le traitement réservé aux détenus en Afghanistan.

Par exemple, les agents du SCRS savaient-ils que les détenus qu'ils ont interrogés risquaient d'être torturés une fois qu'ils étaient remis aux autorités afghanes? Ces

mêmes agents ont-ils utilisé des tactiques qui seraient contraires aux conventions internationales? Ces questions demeureront sans réponse si le gouvernement Harper refuse de créer une commission d'enquête publique, selon M.M. Ignatieff et Layton.

Hier, le chef libéral a même envoyé une lettre ouverte au

des détenus que leur avait remis l'armée canadienne.

Les trois partis de l'opposition réclament ces documents depuis l'automne dernier afin de déterminer si le gouvernement canadien était au courant que des détenus risquaient la torture s'ils étaient remis aux autorités afghanes, comme l'a soutenu le diplomate Richard

maintenant il se cache derrière le juge Iacobucci. Le juge n'a aucune directive claire, ni mission définie, ni les moyens nécessaires pour accomplir sa tâche. Les Canadiens veulent la vérité, ils ont le droit à la vérité. Chaque jour, de nouvelles questions surgissent», a affirmé aux Communes M. Ignatieff.

M. Harper a rétorqué que ce sont les fonctionnaires du ministère de la Justice qui révisent les documents en question avant d'être divulgués. Il a aussi affirmé que le juge Iacobucci aura accès à tous les documents et qu'il remettra au gouvernement un rapport qui sera rendu public.

### « Indispensable »

Selon le chef du NPD, Jack Layton, une enquête publique est indispensable pour connaître le rôle exact des autorités canadiennes dans le transfert des détenus afghans qui auraient été torturés. « Nous avons besoin d'une enquête pour déterminer

la vérité. Quel était le rôle des institutions canadiennes dans le transfert des détenus? Quels sont les résultats de leurs décisions? Est-ce qu'on a violé les lois internationales? Alors nous avons beaucoup de questions et c'est essentiel d'avoir une enquête», a-t-il dit.

Dimanche, La Presse Canadienne a révélé que des agents du SCRS ont joué un rôle crucial dans les interrogatoires de combattants talibans capturés par les troupes de la coalition internationale en Afghanistan.

Les espions du SCRS ont travaillé de concert avec des agents de renseignement de la police militaire canadienne, alors que le conflit afghan a commencé à devenir impossible à maîtriser en 2006. Jusqu'à présent inconnu, le rôle qu'ont joué les agents du SCRS dans les interrogatoires de détenus ajoute une nouvelle dimension à la controverse provoquée par le traitement réservé aux prisonniers par les forces de sécurité afghanes.

« Nous avons besoin d'une enquête pour déterminer la vérité. » — Jack Layton, chef du NPD

premier ministre Stephen Harper dans laquelle il l'exhorte à confier un mandat plus large à l'ancien juge de la Cour suprême du Canada, Frank Iacobucci.

Vendredi dernier, le ministre de la Justice, Rob Nicholson, a annoncé qu'il confiait au juge à la retraite Iacobucci le mandat d'analyser les documents portant sur le traitement réservé par les autorités afghanes à

Colvin dans un témoignage devant un comité parlementaire en novembre dernier.

Mais le gouvernement a jusqu'ici refusé de dévoiler les documents non censurés en invoquant la sécurité nationale. Sa décision de nommer le juge Iacobucci a été vue par l'opposition comme une manœuvre pour gagner du temps.

« Le gouvernement se cachait derrière les forces armées,



# LES ÉTIQUETTES ROUGES C'EST MAINTENANT

## 0%

DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À

## 60

MOIS SUR CERTAINS MODÈLES 2010\*

REMISE ALLANT JUSQU'À SUR CERTAINS MODÈLES

## 1 500 \$<sup>‡</sup>

## 0 \$ COMPTANT

ET DÉPÔT DE SÉCURITÉ, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS\*

JUSQU'À


## 1 000 \$ DE RABAIS

### LE PROGRAMME DE LOYAUTÉ TOYOTA

OFFERT À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'UNE TOYOTA OU À LEUR FAMILLE\*


**YARIS HATCHBACK 2010**

À partir de **189 \$**<sup>\*</sup> par mois, location 60 mois  
0 \$ comptant  
incluant une remise de 750 \$<sup>‡</sup>




**COROLLA 2010**

À partir de **208 \$**<sup>\*</sup> par mois, location 60 mois  
0 \$ comptant  
incluant une remise de 500 \$<sup>‡</sup>




**MATRIX 2010**  
Modèle XR illustré

À partir de **221 \$**<sup>\*</sup> par mois, location 60 mois  
0 \$ comptant  
incluant une remise de 500 \$<sup>‡</sup>




**CAMRY 2010**  
Modèle XLE illustré

À partir de **357 \$**<sup>\*</sup> par mois, location 48 mois  
0 \$ comptant








## Pensez plus, dépensez moins.<sup>MC</sup>

**VOTRE NOUVELLE TOYOTA PART TOUJOURS AVEC LE PLEIN D'ESSENCE, L'ASSISTANCE ROUTIÈRE ET DES TAPIS PROTECTEURS.**

Programme de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada Inc. Conditionnel à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sont en sus. Les offres s'adressent aux particuliers qui louent ou achètent et prennent possession d'un véhicule entre le 2 mars 2010 et le 31 mars 2010. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Détails chez votre concessionnaire participant. Les offres peuvent changer sans préavis. \* Offres applicables aux modèles Yaris Hatchback 2010 (JT9K3M AA), Corolla 2010 (BU42EM AA), Matrix 2010 (KU4EEM AA) et Camry 2010 (BF36KT AA) de base neufs en stock. Certaines caractéristiques de la Matrix XR et de la Camry XLE illustrées sont offertes en option (coût additionnel applicable). Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 c (Yaris, Corolla et Matrix) et de 10 c (Camry) du kilomètre excédentaire. ‡ Pour les modèles Corolla 2010 et Matrix 2010, obtenez une remise de 500 \$; pour les Yaris, de 750 \$; et pour la Matrix groupe Sport XR avec navigation 2010, obtenez une remise de 1 500 \$ à l'achat ou à la location. À la location, les mensualités annoncées (ou « mentionnées ») tiennent compte de la remise. Les taxes s'appliquent sur le plein montant de l'achat ou de la location avant déduction de la remise. \* Pour les modèles Yaris, Corolla, Matrix, RAV4, Venza et Sienna, obtenez un rabais de 500 \$; pour les Prius, Camry, Camry hybride, Avalon, Tacoma et Highlander, un rabais de 750 \$; et pour les Tundra, FJ Cruiser, Highlander hybride et Sequoia, obtenez un rabais de 1 000 \$. Les offres du Programme de loyauté Toyota (TLP) s'appliquent aux propriétaires / locataires immatriculés actuels admissibles d'un véhicule de marque Toyota (immatriculé et assuré au Canada pendant au moins 6 mois avant l'achat dans le cadre du programme TLP) ou aux membres immédiats de leur famille demeurant au même domicile, lorsqu'ils font l'achat / le financement / la location et prennent livraison au détail d'un véhicule de marque Toyota 2009 / 2010 neuf et non immatriculé. \* Offre de financement à l'achat à un taux de 0 % allant jusqu'à 48 mois (Yaris 2010, Corolla 2010 et Matrix 2010) et de 0 % allant jusqu'à 60 mois (Camry 2010) sur ces modèles neufs en stock. À titre d'exemple, un montant de 20 000 \$ financé sur 48 mois et sur 60 mois à un taux de 0 % donne respectivement des mensualités de 416,67 \$ et 333,33 \$ pour des frais de crédit de 0 \$ et une obligation totale de 20 000 \$. Les frais de transport et de préparation de 1 280 \$ (Yaris), de 1 320 \$ (Corolla et Matrix) et de 1 420 \$ (Camry) sont en sus. Aucun acompte n'est requis. \*\* Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle.



**TOYOTA**  
faire toujours mieux

[toyotaquebec.ca](http://toyotaquebec.ca)

## MONDE

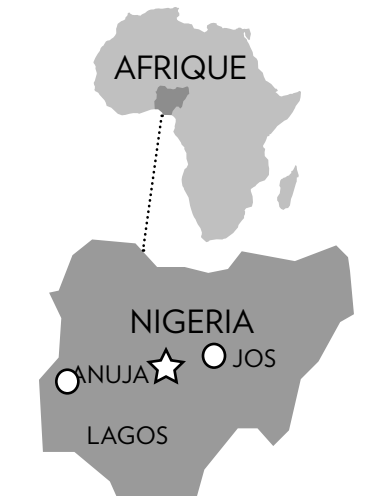


Une fosse commune a été creusée dans le village nigérian de Dogo Nahawa pour accueillir les corps des victimes des violences interconfessionnelles de dimanche.

PHOTO AKINTUNDE AKINLEYE, REUTERS

## Le Nigeria en bref

<b>Population:</b> 154,7 millions
<b>Capitale:</b> Anuja
<b>Métropole:</b> Lagos
<b>Religions:</b> christianisme (40%), islam (50%), religions indigènes (10%)
<b>Groupes ethniques en cause dans le conflit:</b> Fulani (musulmans), Berom (chrétiens)
<b>PNB par habitant:</b> 1160 \$ US
<b>Espérance de vie:</b> 47 ans
<b>Principales richesses:</b> pétrole, cacao, caoutchouc



## FLAMBÉE DE VIOLENCE AU NIGERIA

# Religion, pauvreté et exclusion : un mélange explosif

Une nouvelle tuerie a fait près d'un demi-millier de morts, dimanche, au Nigeria. Le pays le plus peuplé du continent africain est en proie à un cycle de violence qui a coûté la vie à 13 500 personnes depuis 10 ans. En apparence, le conflit oppose surtout chrétiens et musulmans. Mais sa source est surtout politique et économique. Réponses à quatre questions pour y voir plus clair.

AGNÈS GRUDA

**Q** Qu'est-ce qui a causé la tuerie de dimanche?

**R** Au Nigeria, la majorité des musulmans vivent dans le Nord, tandis que le Sud est chrétien. L'explosion de violence du week-end est survenue dans l'État du Plateau, dans le centre du Nigeria, où vit une population mixte: chrétienne et musulmane. Cet État est particulièrement vulnérable aux tensions interethniques et a connu plusieurs épisodes sanglants depuis 10 ans. Chaque fois, l'élément déclencheur est différent. En janvier dernier, c'est la venue d'une famille musulmane dans un quartier chrétien qui a mis le feu aux poudres. En novem-

bre 2008, il y avait beaucoup de tensions électorales. Eric Guttschuss, expert de Human Rights Watch, affirme qu'il est trop tôt pour savoir quelle chaîne d'événements a conduit à la tuerie de dimanche. Mais selon lui, la trame de fond de ces violences interethniques est toujours la même: un système politique qui traite différemment les citoyens considérés comme « indigènes » et ceux que l'on désigne comme des « colons ».

**Q** Quel est le but de cette politique?

**R** À l'origine, cette politique visait à mieux gérer la diversité de ce pays. Mais dans les faits, elle a exacerbé les tensions. Dans l'État du Plateau, par exem-

ple, les membres de l'ethnie Foulani, de confession musulmane, vivent peut-être dans le même village depuis plusieurs générations, mais ne peuvent obtenir leur certificat d'« indigène ». Certains ne peuvent pas non plus l'obtenir dans d'autres États, où ils n'ont pas de racines.

Or, les personnes reconnues comme indigènes ont accès aux emplois dans la fonction publique, aux bourses d'études et à d'autres privilèges. Résultat: la mobilité sociale des « colons » est complètement bloquée, selon Eric Guttschuss.

Cette situation crée beaucoup de frustrations dans l'État du Plateau, dont le gouvernement est contrôlé par la majorité chrétienne. Et ce sentiment est d'autant plus aigu que la situation économique est

mauvaise. « On ne tue pas à cause de la religion, mais pour des revendications sociales, économiques, tribales, culturelles », affirme l'archevêque d'Abuja, Mgr Onalyekan.

**Q** Le gouvernement du Nigeria a-t-il tenté d'apaiser les tensions?

**R** À chaque explosion de violence, le gouvernement dépêche les forces de l'ordre pour rétablir la sécurité. Il y a aussi eu des commissions d'enquête sur des explosions de violence. Mais les résultats de ces enquêtes n'ont jamais été rendus publics et les responsables des carnages n'ont jamais été traduits en justice. Ce qui ouvre la porte à un perpétuel cycle de représailles.

**Q** La situation risque-t-elle de dégénérer?

**R** Par le passé, il est arrivé qu'une flambée de violence dans l'État du Plateau ait été suivie par d'autres éruptions, ailleurs au pays. Selon Eric Guttschuss, comme le gouvernement central ne montre aucune volonté politique pour s'attaquer au fond du problème, ce scénario risque de se reproduire une fois de plus.

Michaëlle Jean en Haïti

## « Vous n'êtes pas seuls »

D'APRÈS AFP ET PC

PORT-AU-PRINCE — « Je veux que le peuple haïtien sache: vous n'êtes pas seuls. » À l'occasion de son premier séjour sur sa terre natale depuis le séisme du 12 janvier, la gouverneure générale du Canada Michaëlle Jean a promis qu'Ottawa aiderait Haïti à se relever des destructions « invraisemblables ».

Arrivée hier en Haïti pour un séjour de deux jours, M<sup>me</sup> Jean a livré des messages d'espoir, mais avec la destruction pour toile de fond.

La gouverneure générale a débarqué d'un avion vêtu d'un ensemble vert et kaki à l'apparence plutôt militaire que vice-royale, puis a été accueillie par le président haïtien, René

Préval, et des dignitaires. « Chère Michaëlle Jean, vous êtes venue, vous avez vu et continuerez à voir que la dévastation a été immense, a déclaré le président Préval. Mais nous (les Haïtiens) devons avancer (...). Nous sommes reconnaissants aux Canadiens pour nous avoir aidés à prendre cette direction. »

Michaëlle Jean a profité de cette journée pour marcher solennellement parmi les ruines de l'église où elle a été baptisée, à quelques pas du Palais présidentiel, à Port-au-Prince.

L'église Sainte-Trinité n'est désormais plus qu'une pile de débris, et une voiture écrasée se trouve à proximité de l'entrée principale. Voilà ce qui reste de cet ancien site



La gouverneure générale Michaëlle Jean et son conjoint Jean-Daniel Lafond ont rencontré des familles déplacées, à Léogâne.

PHOTO PAUL CHIASSON, PRESSE CANADIENNE

du patrimoine mondial de l'UNESCO, qui était connu pour ses fresques colorées.

L'ambiance était toutefois nettement plus festive à la destination suivante de la gouverneure générale. Celle-ci s'est retrouvée au coeur d'une célé-

bration tenue pour souligner la Journée internationale de la femme. Elle a été accueillie par les chants de centaines d'Haïtiennes.

M<sup>me</sup> Jean s'est ensuite adressée à elles en créole, en anglais et en français, leur expliquant

qu'elles représentent l'espoir du pays et qu'elles méritent d'être traitées avec respect.

Après avoir visité Port-au-Prince, où elle est née en 1957, Mme Jean a estimé que « c'est comme si la ville avait été bombardée ».

IRAK

## Nouri al-Maliki en tête, mais à court d'appuis

D'APRÈS L'AFP

BAGDAD — Le premier ministre sortant Nouri al-Maliki, considéré comme celui qui a mis fin à la guerre confessionnelle en Irak, est arrivé en tête des législatives de dimanche mais pourrait ne pas conserver son poste, faute de majorité.

Ses partisans pensent avoir obtenu le tiers des sièges,

résultat qui sera toutefois insuffisant pour qu'al-Maliki demeure chef du gouvernement, car ses opposants politiques refusent de composer avec lui, estimant des experts.

« Il semble que nous obtiendrons une centaine de sièges et il y aura un écart important avec la liste suivante », a affirmé hier à l'AFP une source proche de M. Maliki.

« Il nous est impossible de former un gouvernement sans l'appui d'autres mouvements », a confié pour sa part un conseiller du premier ministre, Ali al-Moussawi.

D'après des résultats obtenus par l'AFP auprès des responsables locaux, l'Alliance de l'État de droit (AED) de M. Maliki arrive en tête dans les neuf provinces chiites du Sud.

Le Bloc irakien de l'ex-premier ministre Iyad Allawi remporte largement les quatre provinces majoritairement sunnites (Al-Anbar, Salaheddine, Ninive et Diyala) et obtient un bon score dans trois régions chiites.

Il y a 119 sièges à pourvoir dans les provinces chiites contre 70 dans les régions sunnites, pour un total de 325 sièges.

Le taux de participation est de 62,4 %, a annoncé hier la commission électorale, qui doit fournir aujourd'hui des résultats partiels, portant sur 30 % des bulletins. Les résultats complets seront annoncés le 18 mars et les résultats officiels, après examen d'éventuelles plaintes, à la fin du mois.

Si ce chiffre est en retrait par rapport à 2005 (76 %), les Irakiens ont infligé un camouflet à Al-Qaeda qui avait menacé de mort quiconque participerait au scrutin. Les violences ont fait 38 morts dimanche.

LE TOUR DU GLOBE

CHILI

Retour à l'école

Environ 2 millions de petits Chiliens (soit près de 80 %) ont repris l'école hier, relogés dans des locaux restés debout et encadrés par des enseignants prêts à les soutenir sur le plan émotionnel après le séisme du 27 février qui a endommagé leurs anciens établissements. Mais dans les régions les plus frappées par la catastrophe, la rentrée sera retardée jusqu'à la fin mars ou la fin avril, selon les cas. Nombre d'écoles y sont à reconstruire ou à improviser dans d'autres lieux. AFP

FRANCE

Neige dans le Sud

Des chutes de neige exceptionnelles pour la saison ont eu lieu dans le sud de la France, provoquant coupures d'électricité et perturbations dans les transports. Il faut remonter à 1974 pour retrouver un enneigement similaire un 8 mars à Nîmes, dans le département du Gard, où il est tombé 30 cm de neige dans la nuit de dimanche à hier. À l'ouest de la côte méditerranéenne française, la région de Perpignan offrait hier le spectacle incongru de palmiers croulant sous la neige. AFP



PHOTO JEAN-PAUL PELISSIER, REUTERS  
L'arène de Nîmes et la statue d'un torero, sous la neige.

ÉTATS-UNIS

Vaccins en Cour suprême

La Cour suprême des États-Unis a accepté hier de se pencher sur la possibilité pour des parents d'obtenir compensation pour les problèmes de santé de leur enfant après l'injection d'un vaccin et sur le droit de manifester contre l'homosexualité à quelques pas d'un enterrement. La plus haute juridiction américaine devrait examiner ces deux affaires à l'automne. AFP

LE CHIFFRE DU JOUR

27

Interpol a annoncé l'émission de nouveaux avis de recherche contre 16 suspects dans l'affaire de l'assassinat d'un cadre du Hamas dans un hôtel en janvier à Dubaï, qui avait suscité un tollé autour d'Israël et des pratiques de ses services secrets. Cela porte à 27 le nombre de demandes d'arrestation et d'extradition transmises par Interpol dans ce dossier. AFP

« ENFANTS-TUEURS DE LIVERPOOL »

Le meurtre d'un poupon hante à nouveau l'Angleterre

Aucun meurtre n'a ébranlé l'Angleterre contemporaine comme celui de James Bulger, enfant de 2 ans, en 1993. Les deux assassins étaient âgés de 10 ans. L'un d'eux, libéré en 2001, vient de retourner derrière les barreaux. Le mutisme du gouvernement sur sa réincarcération ne fait qu'alimenter les rumeurs. Et le désespoir de la mère de James Bulger.



PHOTO RUSSELL BOYCE, ARCHIVES REUTERS  
Le 12 février 1993, Jon Venables et Robert Thompson, 10 ans, se promènent dans un centre commercial de Liverpool avec de noirs desseins en tête. Ils remarquent James Bulger, 2 ans (photo). Le garçon s'était éloigné momentanément de sa mère... Les Britanniques n'ont pas oublié cette histoire d'enfants-tueurs.

MALI ILSE PAQUIN  
COLLABORATION SPÉCIALE

LONDRES — « J'ai toujours su qu'ils allaient récidiver. Ils sont diaboliques. » Denise Fergus, mère du petit James Bulger, battu à mort en 1993, est sens dessus dessous depuis qu'un des deux assassins de son fils, Jon Venables, est retourné en prison pour n'avoir pas respecté les conditions de sa liberté conditionnelle.

Elle exige des réponses du gouvernement. Toutefois, elle se heurte à un mur de silence. Encore hier, le ministre de la Justice, Jack Straw, a affirmé qu'après mûre réflexion, il ne pouvait expliquer pourquoi Jon Venables a été réincarcéré le 24 février dernier. Cela porterait préjudice à la justice, a-t-il maintenu.

Depuis, les rumeurs et les « révélations » vont bon train dans les médias.

Le suspect possédait des images de violence sexuelle envers des enfants, assure le tabloïd *The Sun*. La presse britannique rapporte également que Jon Venables, qui vit sous une nouvelle identité, a des problèmes d'alcoolisme

et de toxicomanie. Sa santé mentale serait fragile.

Battu à mort

Ce nouvel épisode dans l'affaire du meurtre de James Bulger réveille de douloureux souvenirs pour les Britanniques.

Le 12 février 1993, Jon Venables et Robert Thompson

se promènent dans un centre commercial de Liverpool avec de noirs desseins en tête. Ils remarquent James Bulger. Le garçon s'était éloigné momentanément de sa mère.

Ils gagnent sa confiance et l'emmènent jusqu'à un chemin de fer. L'image d'un des tueurs prenant le petit garçon par la main, captée par une

caméra de surveillance, restera figée dans la mémoire collective du pays.

Malgré 38 témoins, qui voient Venables et Thompson pousser et frapper James Bulger sur le chemin de sa mort, personne n'intervient. Les deux garçons finissent par le battre à coups de brique et de barre de fer et l'abandonnent sur la voie ferrée. Le petit corps sectionné sera retrouvé deux jours plus tard.

Pour apaiser la fureur publique, les enfants sont jugés comme des adultes. À 11 ans, ils deviennent les plus jeunes tueurs punis par la justice britannique. « Comment vous sentez-vous maintenant, petits salauds ? » demande le *Daily Star* le jour de leur sentence.

Ils ont été libérés en 2001, sous conditions et avec une nouvelle identité.

Le droit de savoir

Malgré la pression populaire, le gouvernement refuse de divulguer des informations sur Jon Venables et le crime qui lui est reproché. Le débat sur son droit à un procès équitable par opposition à l'intérêt public à connaître sa nouvelle identité a enflammé les tribunes hier.

« Nous ne voulons pas être dans une situation où un juge rejette les accusations contre Venables parce qu'il ne peut pas avoir un procès équitable, a expliqué la ministre et présidente de la Chambre des communes, Harriet Harman, à Sky News hier. Les spéculations n'aident personne. Si un crime a été commis, le suspect doit faire face à la justice. »

Des actes de vengeance sont également redoutés.

Denise Fergus soutient toutefois que, maintenant que Venables a enfreint la loi à l'âge adulte, son identité ne devrait plus être protégée.

« J'en ai assez qu'on me ferme la porte au nez. Étant la mère de Jamie, j'ai le droit de savoir qui est cette personne et ce qu'elle a fait », a-t-elle dit à la chaîne ITV1.

Dialogue indirect au Proche-Orient

Climat de doute

D'APRÈS L'AFP

JÉRUSALEM — Israéliens et Palestiniens ont commencé hier de difficiles négociations indirectes sous l'égide des États-Unis, dans un climat de doute, afin de remettre sur les rails un processus de paix bloqué depuis plus d'un an.

L'annonce de l'ouverture du dialogue est venue directement de Washington, alors que le vice-président américain, Joe Biden, démarrait une visite en Israël et dans

les territoires palestiniens et que l'émissaire spécial américain pour le Proche-Orient, George Mitchell, achevait une nouvelle navette dans la région.

« À ma connaissance, (les négociations) ont commencé. Elles sont en cours. Pour ce qui est de leur contenu, George (Mitchell) est en train de rentrer (à Washington). Il rendra compte à la secrétaire (d'État Hillary Clinton) », a déclaré le porte-parole du département d'État, Philip Crowley.

Réservé aux cinéphiles!

Stationnement et superproduction pour la Star que vous êtes!

- Une nuit dans une chambre spacieuse avec vue sur le fleuve Saint-Laurent et les plaines d'Abraham
- Stationnement gratuit pour une voiture
- Film de votre choix, à la carte, par nuit
- Livraison de maïs soufflé à la chambre
- Service inclus

Les enfants de moins de 18 ans séjournent gratuitement dans la même chambre que les parents. Les enfants de moins de 12 ans mangent gratuitement au petit-déjeuner lorsqu'un adulte prend le petit-déjeuner. Salle de jeux disponible pour les enfants. Valable jusqu'au 15 avril 2010 sur disponibilité.



À partir de 149\$ en occupation double, par nuit, taxes en sus

LOEWS  
HÔTEL LE CONCORDE  
QUÉBEC

loewshotels.com/leconcorde  
leconcordereservations@loewshotels.com

Réservez dès maintenant!  
1 866 239-5395

1225, cours du Général-De Montcalm • Québec • Canada G1R 4W6  
Tél.: (418) 647-2222 • Fax: (418) 647-4710

La Fondation David Suzuki vous convie à une soirée-conférence unique

THOMAS L. FRIEDMAN



Chroniqueur au New York Times, auteur et lauréat de trois prix Pulitzer

DAVID SUZUKI



Écologiste, généticien et co-fondateur de la Fondation David Suzuki

Cocktail dînatoire suivi d'une allocution de Monique F. Leroux, présidente et chef de la direction du Mouvement Desjardins. Une discussion animée par André Boisclair suivra la conférence.

Présentée par



Le mercredi 24 mars 2010 dès 17 h

Le Windsor, 1170, rue Peel à Montréal

Billet individuel : 300 \$ / carnet de dix billets : 2 500 \$

R.S.V.P. : (514) 989-9973 ou nadiamoretto@davidsuzuki.org

Veillez noter que la conférence se déroulera principalement en anglais



Fondation David Suzuki



Chambre de commerce du Montréal métropolitain  
Board of Trade of Metropolitan Montreal



LE CONSEIL DES RELATIONS INTERNATIONALES DE MONTRÉAL

www.davidsuzuki.qc.ca

## FORUM

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

## ÉDITORIAUX

## Quelle solution de rechange?



ANDRÉ PRATTE  
 apratte@lapresse.ca

Expliquant pourquoi ses députés n'allaient pas défaire le gouvernement Harper lors du vote sur le budget, Michael Ignatieff a déclaré: «Les Canadiens ne veulent pas d'élections. Ce qu'ils souhaitent, c'est une solution de rechange et c'est ce que nous leur donnerons.» Le chef libéral a raison, les Canadiens ne veulent pas d'élections et bon nombre d'entre eux attendent que s'offre une solution de rechange au gouvernement conservateur. Malheureusement, le Parti

**Le PLC n'a pas encore démontré qu'il était en mesure d'offrir cette « solution de rechange » au gouvernement Harper.**

libéral n'a pas encore démontré qu'il était en mesure d'offrir cette alternative.

On en trouve une nouvelle preuve dans les commentaires de M. Ignatieff sur le budget déposé jeudi dernier. Ses propos ne donnent aux Canadiens aucune indication précise sur ce que ferait un gouvernement libéral pour rétablir l'équilibre budgétaire. Dans sa réplique au budget, le chef libéral a dénoncé «l'inexistence d'un plan cohérent pour reprendre le contrôle des dépenses publiques». Il est vrai que le plan du ministre des Finances, Jim

Flaherty, comporte beaucoup de zones d'ombre. Mais quel est le plan libéral? Dans son discours, M. Ignatieff ne propose pas de compressions de dépenses, outre quelques mesures symboliques. Au contraire, les libéraux suggèrent de nouvelles dépenses, notamment des «investissements historiques dans l'énergie propre» et diverses mesures pour stimuler la création d'emplois.

Avec raison, le chef de l'opposition officielle souligne que les hausses prévues des cotisations de l'assurance emploi (35% sur quatre ans) constituent bel et bien une augmentation du fardeau fiscal, contrairement aux prétentions du gouvernement. Cependant, si ces cotisations ne sont pas augmentées, Ottawa devra trouver 8 milliards de plus pour équilibrer son budget en 2014-2015; où un gouvernement libéral dénicherait-il cette somme?

Bien sûr, le rôle principal des partis de l'opposition est de critiquer le gouvernement. De plus, d'un point de vue stratégique, un parti aspirant à gouverner doit éviter de mettre de l'avant des propositions trop détaillées, sinon il offrira une cible facile au gouvernement en place. Cela dit, il faudra bien que le Parti libéral donne aux Canadiens une idée de la manière dont il abordera les problèmes auxquels le gouvernement fédéral est confronté. Il n'est pas responsable d'affirmer qu'il faut dépenser plus ici et là sans expliquer comment on y arrivera sans creuser davantage le fossé budgétaire.

«Ce budget échoue les tests de la crédibilité, de la vision et de l'ambition», estime M. Ignatieff. On sait que le chef libéral a une vision ambitieuse pour l'avenir du Canada, une vision que nous partageons. Au chapitre de la crédibilité toutefois, la preuve reste à faire.

## Voile et valeurs



MARIO ROY  
 mroy@lapresse.ca

Au lendemain de la Journée internationale de la femme, l'Assemblée nationale reprend ses travaux. Parmi les sujets qui occuperont les élus à partir d'aujourd'hui, reviendront, aussi prévisibles que le dégel printanier, ces problèmes qui ne semblent jamais devoir trouver une solution. La protection de la langue française. Le dépérissement des grands équipements étatiques – systèmes de santé, d'éducation, de transport.

Et le pourrissement du dossier des relations interculturelles, dans lequel le statut de la femme occupe une place prépondérante.

**Qu'est-ce que sa redoutable efficacité nous apprend au sujet de l'intégrisme?**

Le cas de Naema Ahmed, on le sait, a ressuscité le cadavre que, depuis des mois, divers pouvoirs politiques et intellectuels tentaient d'enterrer au fond du jardin. Or, quelle que soit l'opinion que l'on ait des dieux, des voiles, des compromis et des valeurs, on reconnaîtra que cette inhumation est impossible: le corps grouille. Non seulement rien n'est réglé, en effet. Mais, sur le marché de l'accommodement, l'escalade dans la demande et l'offense grandissante dans l'offre indiquent assez bien que la crise menace.

On peut certes mettre au compte du gouvernement Charest, timoré donc immobile, une grande partie de ce désastre.

Mais il est patent que la société québécoise elle-même est embrouillée. Sinon, certaines gauches, y compris féministes, ne défendraient pas de façon aussi extraordinairement naïve des obscurantismes *bondieusiens* dont, toujours, partout et en toutes circonstances, les premières victimes sont les droits fondamentaux.

Se peut-il que le niqab de Naema Ahmed aide au bout du compte à débrouiller l'affaire?

Chose certaine, la charge symbolique du voile islamique intégral, burqa ou niqab, est exceptionnellement lourde. Lourde d'abord de la pression sur la société que l'«accommodement» de ce vêtement exerce. Lourde ensuite du rappel qu'il fait des plus sombres mises en garde que des femmes musulmanes, placées aux premières loges pour en juger, ont émises à l'endroit du militantisme islamiste – pour mémoire: Djemila Benhabib, Irshad Manji, Ayaan Hirsi Ali, Taslima Nasreen, d'autres encore.

Benhabib, auteure québécoise d'origine algérienne, répète aujourd'hui: «Lorsque les voiles avancent, les valeurs démocratiques reculent.» Et une artiste que personne ne soupçonnera de faire de l'activisme politique, la chanteuse Lynda Thalie, émigrée elle aussi de son Algérie natale, prévient: «Voir ça s'installer ici, au Québec, vous ne pouvez pas imaginer à quel point ça peut me terroriser...» (à l'émission *Je l'ai vu à la radio*, 6 mars).

Pourquoi diable n'écoutez-t-on jamais ces femmes?

Autre question: comment le fondamentalisme religieux (islamiste, certes, mais d'autres dénominations aussi), dont les adeptes ne doivent tout de même pas être si nombreux au Québec, parvient-il à occuper un espace aussi considérable dans le débat public?

Et une dernière: qu'est-ce que cette redoutable efficacité devrait nous apprendre – et nous faire craindre – au sujet de l'intégrisme?

## MICHAËLLE JEAN ET LE MAIRE TREMBLAY EN HAÏTI



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

## OPINION

## Être bien dans sa peau

C'est le sentiment d'être victime qui nuit à l'ascension professionnelle de la femme

ÉLISABETH LORD

L'auteure est une ingénieure de Boucherville.

Pauline Marois n'a rien compris! «Pôvre» elle? Non, elle est loin de faire pitié, mais elle n'est pas bien dans sa peau et en rejette la responsabilité aux autres, voire même aux hommes!

Je suis une femme d'affaires moi-même, ingénieure, qui travaille principalement avec des hommes, tels que des directeurs d'usines et présidents de firmes de notoriété. Je ne crois pas qu'être une femme puisse nuire à son ascension professionnelle. Je crois que c'est le sentiment d'être victime qui nuit à l'ascension de la femme, puisque ce sentiment disparaît et est ressenti par les autres. Un sentiment de frustration, de crainte et de méfiance, qui génère une hargne d'autorité et de volonté de tout contrôler. C'est cette incertitude, avec tout ce qu'elle cause, qui nuit davantage à l'ascension de la femme que le fait d'avoir des «totos» ou de porter des talons et bas de nylon.

À propos de la métamorphose dont M<sup>me</sup> Marois se sent victime, je réponds:

- «Image de millionnaire, un peu snob, qui a dû changer son image, enlever ses bijoux, ses fourrures et ses foulards»: M<sup>me</sup> Marois veut représenter la population et dit partager les peines et soucis financiers des gens de la société. Ce n'est pas qu'elle soit une femme qui dérange, mais plutôt qu'elle porte une bague qui peut valoir plus que les biens d'une famille québécoise. Femme ou non, quelles sont les valeurs de la majorité des Québécois et peut-elle vraiment bien les comprendre et les représenter?

- Instinct de tueuse: personne ne veut élire une personne qui a un instinct de tueur. Nous cherchons une personne intègre, bien dans sa peau, qui ne cherche pas à détruire les autres mais, au contraire, à promouvoir des idées qui aideront à mieux diriger le gouvernement selon les priorités de la société. Femme ou homme, peu importe, la population ne recherche pas une personne qui doit batailler pour faire sa place; sa place devrait se



PHOTO STEEVE TREMBLAY, ARCHIVES LE QUOTIDIEN

Pauline Marois perçoit une réticence de la population à voter pour une femme. C'est une perception! Une incertitude qui transparaît.

faire toute seule, par ses propos et sa confiance personnelle.

- Le regard des autres: «Ce n'est pas le même regard que l'on porte sur un homme politique.» Le regard qui est porté sur nous est lié à notre bien-être et à la confiance que l'on dégage. Qu'une personne s'efforce à être différente d'elle-même transparaît, et c'est cela qui change le regard des autres. Homme ou femme, qu'importe!

**Si une personne sent qu'elle doit se battre pour faire sa place, elle n'est pas à sa place!**

- M<sup>me</sup> Marois perçoit une réticence de la population à voter pour une femme. C'est une perception! Une incertitude qui transparaît.

- Image conservatrice: «Bienvenue aux tailleurs-pantalons stricts aux couleurs sombres, cheveux coupés court et bijoux plus que discrets.» Femme ou homme, l'image est importante en politique. Est-ce que M<sup>me</sup> Marois pense qu'un homme peut se permettre de porter des chemises de couleurs mode? Qu'il n'aimerait pas porter autre chose qu'un complet avec cravate? En outre, c'est très stéréotypé de penser qu'une femme ne peut porter les cheveux longs et autre chose que des pan-

talons stricts aux couleurs sombres... La mode, et surtout la mode québécoise, nous permet d'être stylées tout en respectant les normes du milieu professionnel masculin!

Les démocrates américains, avec un esprit beaucoup plus conservateur que les Québécois, avaient le choix entre un Noir et une femme. «Le Noir a gagné», qu'on disait! Eh bien non, c'est la personne qui était le mieux

dans sa peau, la plus à l'aise à parler à la population, celle que l'on percevait la plus intègre, ayant de nouvelles idées et les valorisant, au lieu de détruire les autres. En contrepartie, sa vis-à-vis dégageait cet esprit d'instinct de tueur qui veut «défoncer toutes les portes» sans écouter et sans barrières.

Si une personne sent qu'elle doit se battre pour faire sa place, elle n'est pas à sa place! Une personne à sa place est intègre avec soi, avec son travail, avec son entourage.

Entre vous et moi, qui voudrait comme premier ministre une personne, homme ou femme peu importe, démontrant volontairement et fictivement une image d'instinct de tueur?



EXCLUSIF À CYBERPRESSE

L'université accessible: n'imitons pas le modèle américain  
[cyberpresse.ca/accessible](http://cyberpresse.ca/accessible)

À BIEN Y PENSER

Trente roches de cocaïne. Le truand est arrêté pour avoir omis son signal de virage. Le juge l'acquitte parce que les policiers l'ont coincé. Et après? La drogue était-elle illégale ou non? Les juges laissent-ils aller des criminels parce que la loi les oblige à le faire? Si la loi est si contraignante que les juges n'ont pas le choix, pourquoi avons-nous des juges?  
— Jacques Pilon

FORUM

## Rémunérer les élèves?



LYSIANE GAGNON  
lgagnon@lapresse.ca

Il y a quelques années, une de mes amies m'avait avoué qu'elle payait ses enfants (deux grands ados!) pour qu'ils daignent bien s'acquitter à l'occasion de ces petites tâches qui devraient aller de soi quand on partage un foyer: sortir les poubelles, passer l'aspirateur, remplir le lave-vaisselle, mettre ses propres affaires au lavage... Chaque tâche avait été tarifée par négociation entre le syndicat des enfants et la partie patronale, pardon, parentale.

**Le décrochage ne tient pas d'abord à la pauvreté, mais au peu d'importance que trop de familles accordent à l'instruction.**

J'avais été scandalisée. Quelle sorte d'éthique transmet-on à des jeunes quand on leur dit, espèces sonnantes à l'appui, que tout travail, même celui qui devrait être dicté par la solidarité familiale la plus élémentaire, doit être rémunéré? Est-ce que ces enfants exigent plus tard un chèque de paie pour accompagner leur vieille mère à l'hôpital?

J'ai sursauté de la même façon quand j'ai lu, dans le document de travail préparé pour le colloque que le PQ tiendra le week-end prochain sur la création de la richesse, que l'on s'interrogera sur l'opportunité, pour lutter contre le décrochage scolaire, de «rémunérer l'obtention du diplôme d'études secondaires avec des bourses d'études ou tout autre moyen». Fidèle à ses habitudes, au lieu de penser aux moyens concrets d'adapter l'enseignement aux élèves, le PQ pense tout de suite à des solutions mur à mur étiatiques et à la voie législative. On entend «prendre des moyens extraordinaires comme de légiférer pour encadrer le travail des étudiants» (sic).

«Nous demeurons progressistes», dit M<sup>me</sup> Marois. Progressiste, l'idée de relier l'étude, le travail et l'effort intellectuel — encore ici, des choses qui devraient aller de soi quand on est d'âge scolaire — à une question de gros sous?

L'école secondaire, au Québec, est gratuite. Faudrait-il donner en plus un salaire aux élèves qui accepteraient de terminer leur cours? Ce serait un précédent fort douteux moralement, et probablement même pas efficace.

On sait bien, pourtant, que le décrochage ne tient pas d'abord à la pauvreté. Sa cause principale est le peu d'importance que trop de familles accordent à l'instruction. On sait aussi que le décrochage, qui est surtout le fait des garçons, prend une partie de sa source dans le fait que l'école est, globalement, une institution faite pour les filles — une institution où non seulement le personnel est démesurément féminin, mais où les valeurs traditionnelles masculines (courage physique, bravoure, sens des responsabilités, compétition, stoïcisme et pudeur face aux épreuves) ont été systématiquement dénigrées, et les comportements traditionnels masculins, impitoyablement réprimés, comme si la brusquerie et les bousculades identifiaient un criminel en puissance. Même les sujets de lecture, souvent axés sur les histoires sentimentales, ont de quoi rebuter les garçons.

Ceux qui écotent, ce sont les plus fragiles — ceux dont le père est absent ou qui viennent de familles dysfonctionnelles, ou qui sont incapables de se projeter minimalement dans l'avenir et de réaliser que leur vie sera meilleure s'ils ont un secondaire V et un bon métier appris au cégep.

Ne peut-on pas imaginer, non pas pour tous les ados du Québec, mais spécifiquement pour ces garçons en difficulté, des classes animées par des éducateurs masculins, où l'on lirait des trucs sur le sport et où l'on incorporerait au programme des périodes d'activités physiques et manuelles? Et qu'importe si ces éducateurs n'ont pas le fameux brevet! N'y a-t-il pas au Québec des gars jeunes, dynamiques, capables d'enseigner correctement des matières de base tout en constituant des figures paternelles et entraînant pour ces garçons sans boussole?

## Parfois? Non, de plus en plus!

La proportion d'infirmières provenant du privé a tellement grimpé qu'elle peut dépasser le nombre d'employés réguliers

JEAN BOTTARI



L'auteur est un préposé aux bénéficiaires de Saint-Mathias-sur-Richelieu.

L'attachée de presse du ministre de la Santé, Yves Bolduc, a dit, sans sourciller, que parfois, à cause de la pénurie de personnel, on n'a pas le choix d'avoir recours aux agences de placement de personnel en soins de santé. Foutaise! Ce «parfois» n'existe tout simplement pas. Depuis l'arrivée au pouvoir de Jean Charest en 2003, le recours au personnel d'agences privées n'a cessé d'augmenter.

Je travaille cette fin de semaine de soir sur une unité de réadaptation physique qui compte 58 patients. Nous sommes trois préposés aux bénéficiaires, employés réguliers de l'hôpital. Les autres employés? Infirmières, infirmières auxiliaires et même l'assistante infirmière-chef proviennent toutes les cinq d'agences! Est-ce là une exception, comme semble le prétendre le ministère de la Santé? Pas du tout. Ce manège dure depuis bientôt 10 ans!

Il y a des employés d'agences qui sont sur le plancher depuis plus longtemps que notre personnel régulier, rien de moins. Je n'ai absolument rien contre ces personnes qui sont tout aussi dévouées et professionnelles que les autres intervenants. Mais en tant que payeur de taxes et



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

La pénurie d'infirmières que nous vivons présentement n'est que la pointe de l'iceberg. Des milliers de ces professionnelles s'apprentent à prendre leur retraite au cours des prochaines années.

La pénurie d'infirmières que nous vivons présentement n'est que la pointe de l'iceberg. Des milliers de ces professionnelles s'apprentent à prendre leur retraite au cours des prochaines années. Que fait concrètement le gouvernement Charest afin de stopper cette hémorragie?

Voici donc une idée qui pourrait enrayer le recours aux agences privées une fois pour toutes. Encore faut-il avoir le courage politique de l'appliquer!

**On devrait forcer les 3000 infirmières des agences privées à accepter un poste dans les établissements publics de santé.**

d'impôts, je ne peux que dénoncer cette situation qui fait inévitablement grimper les coûts du système de santé, tout en diminuant la qualité et la continuité des soins.

Le manque de volonté et de courage du ministère a fait en sorte qu'au fil des ans, la proportion d'infirmières provenant du privé a augmenté à un point tel que dans certains cas, elle dépasse le nombre d'employés réguliers.

Il y a environ 3000 infirmières au Québec qui choisissent d'exercer leur profession au sein de l'entreprise privée. Elles travaillent pour l'une ou l'autre des 145 agences de placement de personnel en soins infirmiers réparties, pour la plupart, dans la grande région de Montréal. Il manque, dans nos hôpitaux et CHSLD, environ 2000 infirmières. Or si j'étais à la place du ministre de la Santé, je prendrais le taureau par les cornes

ATTENTE MORTELLE D'UNE CHIRURGIE

FORUM@LAPRESSE.CA

## Systeme de santé en faillite



Le décès de Jean-Guy Pitre (notre photo), faute d'avoir été opéré à temps, est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Nous ne devons pas banaliser ce drame ou le considérer comme un simple accident, car il s'agit bien en fin de compte d'une erreur humaine, de l'erreur de ceux qui gèrent le système de santé. Soyons bien conscients que cela aurait pu arriver à chacun d'entre nous, ou encore à notre mère, notre père, notre frère ou notre sœur. On parle ici d'un véritable cas de non-assistance à une personne en danger de la part de notre ministère de la Santé. Les animaux sont mieux soignés et plus vite que les humains dans notre Belle Province. À l'époque où les ministres savaient encore ce qu'est le sens de l'honneur, notre ministre de la Santé, en tant que responsable ultime, aurait démissionné. Ce triste événement consacre la faillite de notre système de santé. Il est temps d'ouvrir la porte au privé. La coexistence entre médecine privée et médecine publique existe dans de nombreux pays, comme la France, pour le plus grand bien des usagers, et sans qu'une certaine gauche démagogique ne brandisse le spectre d'une médecine à deux vitesses. Sommes-nous plus idiots qu'ailleurs, au Québec, pour qu'on ne sache pas nous aussi mettre en place un système de santé mixte? Sur ce plan, les opposants à la médecine privée se montrent aussi bêtes, dogmatiques et bornés que les républicains qui s'opposent à la réforme de Barack Obama.

Philippe Riondel

### Titanic en perdition

Je suis profondément choquée par le décès de M. Pitre et par l'inertie de notre société face à ce problème grave qui semble s'aggraver d'année en année. Le gouvernement a perdu le contrôle du gouvernail qu'est ce *Titanic*. Les infirmières font des heures supplémentaires, sont mal payées et sont stressées. Elles partent, démissionnent et nous nous retrouvons en pénurie de personnel. Les méde-

cins sont mal payés et doivent faire de la paperasserie sans fin pour répondre aux besoins de nos fonctionnaires de la santé. D'une profession noble et primordiale qu'est la médecine dans une société, le gouvernement a réussi à la mettre à un niveau de métier déprimant où personne n'a le goût de travailler. Les patients sont impatientes, irrespectueux et incompréhensifs envers les professionnels de la santé, car ils se sentent mal traités et incompris. On ne parle malheureusement que de l'aspect monétaire, mais le problème à mon avis est beaucoup plus profond que cela. Pourquoi avoir une médecine gratuite si c'est pour y laisser sa peau à cause d'une liste d'attente ou à une urgence débordée? Si le gouvernement est incapable de prendre ses responsabilités et de mener à bien la santé de sa population, il est maintenant temps que les médecins, médecins spécialistes, infirmières et autres professionnels de la santé se prennent en main pour changer la situation.

Isabel Lapointe

### La faute de personne!

Un policier retraité de 65 ans meurt sur une liste d'attente pour une chirurgie cardiaque majeure où il attend depuis sept mois. Une femme meurt dans une salle d'urgence faute de place pour la réanimer dans la salle de réanimation même de l'hôpital. Ce scénario se répète de plus en plus. Sommes-nous vraiment au Québec en 2010? Et ce n'est la faute de personne! Pas des médecins ou des administrateurs qui n'ont pas les ressources. Pas de la Régie régionale qui chapeaute et gère tout le réseau montréalais. Pas du ministre de la Santé qui ne peut faire davantage. Pas du premier ministre ou de son gouvernement qui ont les deux mains sur le volant. Non, ce n'est la faute à personne, ça arrive tout seul, comme cela! Pardon, j'en oubliais un dernier à qui ce n'est jamais la faute: le citoyen québécois qui refuse de payer davantage de taxes ou d'impôts pour des services publics acceptables. Lui blâme le gouvernement de mal gérer les services qu'il réclame d'une façon insatiable. Non vraiment, pas la faute à personne. Vaut mieux retourner à nos préoccupations du jour: le niqab de Naema, le hockey, Haïti ou la météo. Beaucoup plus confortable! En espérant que le prochain à mourir de l'incurie du système ne soit pas vous!

Serge Choquette, Magog

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9  
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070  
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453  
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363  
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816  
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320  
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Windows®. La vie sans limites.  
Dell recommande Windows 7.

Bénéficiez de ces offres lorsque vous faites vos achats directement auprès de Dell.  
Les offres promotionnelles sont en vigueur du 6 au 11 mars.



# Offrez-vous un modèle populaire au prix idéal.



**Nouveau**  
**Dell<sup>MC</sup> Inspiron<sup>MC</sup> Mini 10**

Maintenant à **299 \$\***

Code E-Value<sup>MC</sup> : **80003-CHMXWF6\***

Processeur Intel<sup>®</sup> Atom<sup>™</sup> N450

Windows<sup>®</sup> XP Édition Familiale authentique, SP3

Mémoire\* de 1 Go; disque dur de 160 Go\*

Caméra Web de 1,3 Mpx et microphone intégrés

Mini-carte Wireless-G

Couleur standard : noir jais – Autres choix de couleurs possibles pour **30 \$\*** de plus



**Portable Dell Inspiron 15**

À partir de ..... 589 \$  
**Vous économisez ..... 140 \$\***

Maintenant à **449 \$\***

Code E-Value : **80003-CH1AWF6\***

Processeur Intel<sup>®</sup> Pentium<sup>®</sup> T4300

Windows<sup>®</sup> 7 Édition Familiale Premium authentique

Mémoire\* de 3 Go; disque dur de 250 Go\*

Mini-carte Dell Wireless-G

Couleur standard : noir jais – Sept autres choix de couleurs possibles pour **30 \$\*** de plus



**Nouveau**  
**PC de bureau Dell Inspiron 580**

À partir de ..... 849 \$  
**Vous économisez ..... 100 \$\***

Maintenant à **749 \$\***  
ou aussi peu que 21 \$/mois<sup>Δ</sup>

Code E-Value : **80003-CH58WF6\***

Processeur Intel<sup>®</sup> Core<sup>™</sup> i5-750

Windows<sup>®</sup> 7 Édition Familiale Premium authentique

Mémoire\* de 6 Go; disque dur de 1 To\*

Carte graphique\* Radeon<sup>™</sup> HD 5450 (1 Go) d'ATI

Moniteur non inclus

Ajoutez un moniteur Dell à écran plat large de 20 po avec résolution HD (ST2010) pour seulement **175 \$\***.  
**Économisez 100 \$\***

Rejoignez-nous sur **Facebook**

Joignez-vous à nous sur Twitter et Facebook!

Obtenez un accès exclusif à des coupons, des offres et des concours spéciaux sur Twitter à l'adresse [dell.ca/offrestweet](http://dell.ca/offrestweet) ou sur Facebook à l'adresse [dell.ca/offresdellspot](http://dell.ca/offresdellspot).

Passez au processeur Intel<sup>®</sup> Core<sup>™</sup>2 Duo T6600 pour un total de

Maintenant à **509 \$\***  
ou aussi peu que 14 \$/mois<sup>Δ</sup>

Code E-Value : **80003-CH1BWF6\***

## 11 JOURS D'AUBAINES

D'excellentes aubaines d'une journée\* à ne pas manquer!

Ne ratez pas ces aubaines – cet événement a lieu du 8 au 18 mars, mais chaque aubaine\* ne dure que 24 heures! Découvrez certaines offres incroyables que nous avons à vous proposer ci-dessous et rendez-vous sur [dell.ca/joursdaubaines](http://dell.ca/joursdaubaines) pour obtenir toute la sélection.

**Mardi 9 mars**

**Économisez 130 \$\***

**Cinéma maison de 1 000 W de Philips<sup>®</sup> avec lecteur DVD et station d'accueil pour iPod<sup>®</sup>**

**169 \$\*** **Économisez 130 \$\***  
Prix régulier : 299 \$

Référence Dell : **A2628332**

- Ce produit élégant est un système de divertissement inégalé.

**Offre valable de 6 h (HE) le 9 mars à 5 h 59 (HE) le 10 mars 2010.**

**Mercredi 10 mars**

**Économisez 331 \$\***

**Moniteur à écran plat large Dell UltraSharp<sup>MC</sup> de 24 po (U2410)**

**419 \$\*** **Économisez 331 \$\***  
Prix régulier : 750 \$

Référence Dell : **320-8277**

- Profitez d'une résolution HD exceptionnelle grâce à ce moniteur 1 900 x 1 200

**Offre valable de 6 h (HE) le 10 mars à 5 h 59 (HE) le 11 mars 2010.**

**Jeudi 11 mars**

**Économisez 15 \$\***

**Clé à mémoire flash USB de 16 Go\* DataTraveler<sup>®</sup> de Kingston<sup>®</sup>**

**29<sup>99</sup> \$\*** **Économisez 15 \$\***  
Prix régulier : 44,99 \$

Référence Dell : **A2689979**

- Stockez, transportez et transférez rapidement des fichiers grâce à cet appareil abordable et pratique

**Offre valable de 6 h (HE) le 11 mars à 5 h 59 (HE) le 12 mars 2010.**

**Vendredi 12 mars**

**Économisez 200 \$\***

**TVHD de 37 po avec résolution HD intégrale de 1080p de ViewSonic<sup>®</sup>**

**599 \$\*** **Économisez 200 \$\***  
Prix régulier : 799 \$  
ou aussi peu que 17 \$/mois<sup>Δ</sup>

Référence Dell : **A3280469**

- Niveau de clarté extrême pour les films, les émissions de sport et les jeux

**Offre valable de 6 h (HE) le 12 mars à 5 h 59 (HE) le 13 mars 2010.**

**Samedi 13 mars**

**Économisez 150 \$\***

**Caméscope numérique HD VPC-TH1 de SANYO<sup>®</sup> – Bleu**

**199 \$\*** **Économisez 150 \$\***  
Prix régulier : 349 \$

Référence Dell : **A2490150**

- Comprend un zoom optique 30x et un zoom numérique 10x

**Offre valable de 6 h (HE) le 13 mars à 5 h 59 (HE) le 14 mars 2010.**

**Dimanche 14 mars**

**Économisez 8 \$\***

**Pokémon<sup>™</sup> SoulSilver ou HeartGold, édition limitée, avec figurines**

**31<sup>99</sup> \$\*** **Économisez 8 \$\***  
Prix régulier : 39,99 \$

Référence Dell : **A3543908**  
Référence Dell : **A3543878**

- Nouvelles versions de Pokémon Gold ou Silver, offertes maintenant pour la console Nintendo DS<sup>®</sup>

**Offre valable de 6 h (HE) le 14 mars à 5 h 59 (HE) le 15 mars 2010.**

Rendez-vous en ligne dès aujourd'hui pour découvrir d'autres aubaines de Dell.

[dell.ca/populaire](http://dell.ca/populaire) | 1-866-402-9418

**PAIEMENT ÉCHELONNÉ SUR 48 MOIS (LE «PAIEMENT») :** Le paiement échelonné sur 48 mois (le «paiement») est offert par l'entremise de Dell Financial Services Canada Limited («DFS»), une entité distincte, aux clients admissibles, approuvés par DFS, à son entière discrétion. Un montant de transaction minimal de 499 \$ est exigé. Aucun versement initial exigé. Le paiement mensuel indiqué dans l'annonce est établi en fonction d'un taux d'intérêt à 13,99 % par année et d'une avance égale au prix annoncé pour la configuration d'un produit spécifique. Les taux d'intérêt et les paiements mensuels en vertu du paiement échelonné varient selon le montant avancé et la solvabilité du client. Exemple représentatif d'un paiement échelonné : Montant de 999 \$ avancé à un taux annuel de 13,99 % ; paiement mensuel de 27,29 \$, montant total payable de 1 309,92 \$, coût total de l'emprunt de 310,92 \$. Les conditions peuvent comporter des erreurs et sont sujettes à modifications sans préavis. Pour en savoir davantage, veuillez communiquer avec Dell.

**PRIX/COMMANDES :** Les offres ne sont proposées qu'au Canada pendant une période de temps fixe. Le code E-Value<sup>MC</sup> doit être fourni pour obtenir le prix annoncé. Les économies sont calculées en fonction du prix régulier offert par Dell. Le prix ne comprend pas les taxes applicables, les frais d'expédition et de manutention, la taxe sur l'environnement, les frais de reconstitution de stocks et autres frais additionnels. Les renseignements contenus dans ce document peuvent être erronés; de plus, Dell se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de remplacer les offres en tout temps et sans préavis. Dell se réserve le droit d'annuler les commandes découlant de toute erreur et de limiter les quantités à cinq systèmes par client. Les offres ne peuvent être conjuguées à toute autre offre ou à tout autre rabais (c.-à-d. limite d'une offre par système admissible). La disponibilité de certains produits, configurations, couleurs ou motifs peut être limitée. **LIVRAISON GRATUITE :** Des exceptions peuvent s'appliquer pour les endroits éloignés. **ERREURS :** Les prix, les offres, les configurations et toute autre information dans le présent document sont sujets à erreur, aux annulations, aux modifications et aux substitutions, à la discrétion de Dell, en tout temps et sans préavis. Dell n'est pas responsable des erreurs de typographie, de photographie, de présentation ou autres. **JOURS D'AUBAINES :** Le prix de vente de chaque produit est limité à un article par commande ou par client. **CONDITIONS ET MODALITÉS DU CLIENT :** Tous les achats sont assujettis aux conditions de l'entente du client de Dell ou aux modalités standard de vente de Dell, aux modalités de la garantie limitée de Dell sur le matériel ou aux ententes de service de tiers. Copies disponibles sur demande et à [www.dell.ca](http://www.dell.ca). **GRAVEURS CD, DVD, BLU-RAY :** Les disques gravés avec ce lecteur peuvent ne pas être compatibles avec certains lecteurs existants; utilisez un disque inscriptible DVD-R pour une compatibilité maximale. **GRAPHIQUES ET MÉMOIRE SYSTÈME (SDRAM) :** Une importante portion de la mémoire pourrait être allouée à la prise en charge des graphismes, selon la capacité de mémoire du système et d'autres facteurs. **DISQUES DURS :** 1 Go correspond à 1 milliard d'octets et 1 To équivaut à mille milliards d'octets; selon le matériel préinstallé et l'environnement d'exploitation, la capacité réelle sera inférieure. **CLÉS USB ET CARTES MÉMOIRE COMPACTFLASH ET SECURE DIGITAL :** Pour les dispositifs de stockage accessibles en écriture, Mo signifie 1 million d'octets et Go signifie 1 milliard d'octets; la capacité totale accessible varie selon l'environnement d'exploitation. **POLITIQUE DE RETOUR DE DELL :** Si vous êtes l'acheteur initial ayant acheté de nouveaux produits directement de Dell, vous pouvez retourner les produits dans un état comme neuf à Dell jusqu'à 30 jours après les avoir reçus, pour remboursement du prix d'achat des produits, s'ils sont déjà payés. Le remboursement ou le crédit ne comprend pas les frais d'expédition ou de manutention indiqués sur votre bordereau d'emballage ou votre facture; vous êtes responsable de ces derniers. Certaines exceptions s'appliquent. Pour obtenir tous les détails, consultez le site [www.dell.ca/contratsdeservice](http://www.dell.ca/contratsdeservice). **GARANTIE LIMITEE SUR LE MATERIEL :** Pour obtenir un exemplaire de la garantie limitée sur le matériel de Dell ou des renseignements sur les conditions générales concernant toutes les garanties, le service ou les options de soutien technique, composez le 1-800-847-4096 ou visitez le site [www.dell.ca/contratsdeservice](http://www.dell.ca/contratsdeservice). Les services peuvent ne pas être disponibles dans toutes les régions; dans ce cas, ils peuvent être fournis par un tiers. Veuillez prendre note que les garanties sur les produits autres que de marque Dell sont fournies par leurs fabricants respectifs, non par Dell. **INTEL :** Celeron, Celeron Inside, Core Inside, Intel, le logo Intel, Intel Atom, Intel Atom Inside, Intel Core, Intel Inside, le logo Intel Inside, Pentium et Pentium Inside sont des marques de commerce d'Intel Corporation ou de ses filiales, aux États-Unis et dans d'autres pays. **iPOD :** iPod est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. **MICROSOFT :** Microsoft, MS, Windows et le logo Windows sont des marques déposées ou des marques de commerce du groupe d'entreprises Microsoft aux États-Unis et dans d'autres pays. © Microsoft Corporation, 2010. **AUTRES :** Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. © Dell Inc., 2010. Tous droits réservés.

**NOUVEAU**

**Plus rapide. Plus astucieux.**